

MAI
JUIN
1984

N° 239-240

27^e ANNÉE
LE N° 16 F

LUMIERES DANS LA NUIT

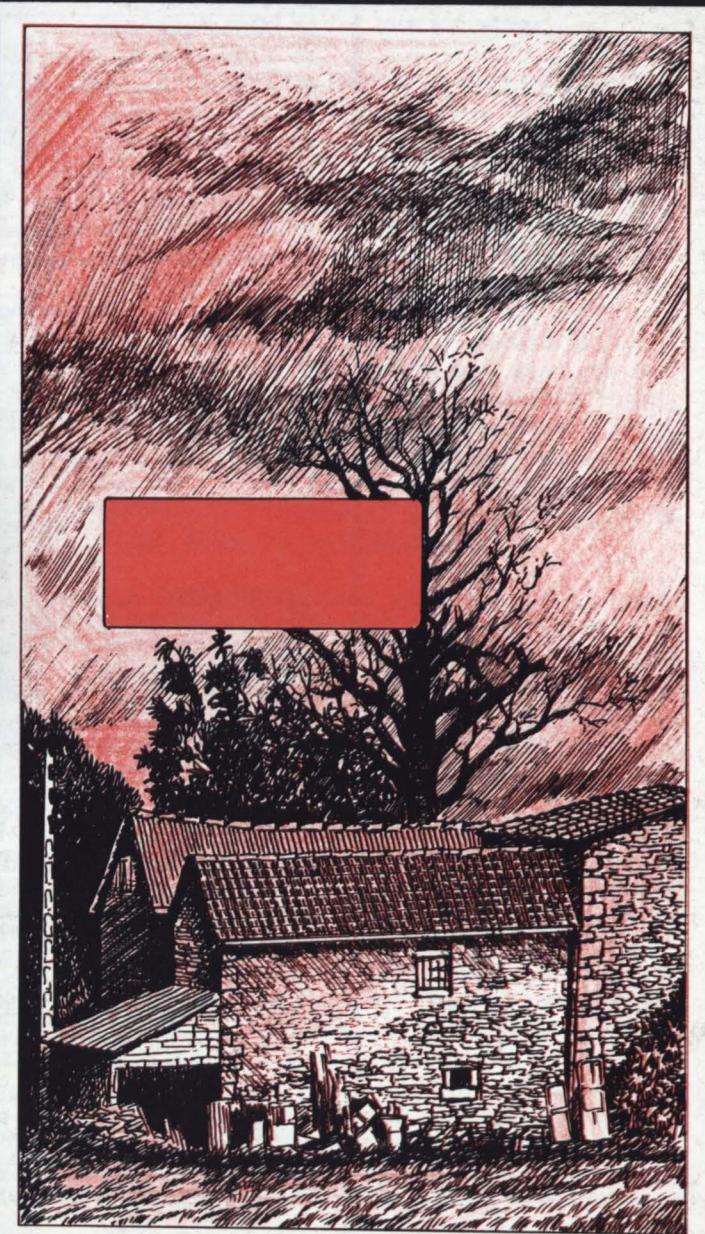
MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

• **L'esprit
et la matière** → page 3

• **Banal, mais
anormal, inexpliqué** → page 10

• **Ci-contre :
Albi (Tarn)** → page 22

• **24 pages
d'enquêtes**



LUMIERES DANS LA NUIT

GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES
FONDATEUR : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux. Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

sommaire

PAGES
3 - L'esprit et la matière
6 - Si les OVNIs étaient des engins extraterrestres
8 - Les inventeurs méconnus
9 - Banal mais anormal, inexplicable
10 - L'indice d'étrangeté
13 - Erbalunga
14 - Observations en Corse
18 - Au Sahara et à Saint-Laurent-du-Var
19 - Survols de la région méditerranéenne St-Tropez, St-Raphaël, Agay par un objet lumineux
22 - Albi (Tarn)
24 - A Rochefort-s-mer
26 - La Flotte en Ré (Charente-Maritime)
29 - Une nuit inoubliable près de Nantes
33 - Centre de Rouen (Seine-Maritime)
34 - A Lillebonne et Auzebosc (Seine-Maritime)
35 - Elettes (Seine-Maritime)
36 - A St-Etienne du Rouvray (Seine-Maritime)
37 - Les OVNIs de Fontainebleau du 15, 16, 17 juillet 1983
38 - Informations complémentaires sur les phénomènes du type I de la vague italienne de 1978
43 - Appel aux délégués et enquêteurs
45 - D'un livre à l'autre
47 - Courier

abonnement

LUMIERES DANS LA NUIT, revue bimestrielle de 48 pages consacrée au problème OVNI.

Abonnement annuel, ordinaire : 92 F
de soutien, à partir de : 115 F

Etranger, majoration de 25 F

Règlement par mandats internationaux ou autres moyens.
Les coupons-réponses internationaux sont acceptés :
un coupon = 2,00 F.

VERSEMENT : au nom de M. R. VEILLITH, C.C.P. LYON 27.24.26 N (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte) ; lorsqu'il s'agit d'un chèque postal 3 volets le remettre de préférence directement à votre C.C.P.

CORRESPONDANCE : LUMIERES DANS LA NUIT
30250 SOMMIERES - FRANCE

Attention ! Seule l'enveloppe porte la mention «abonnement terminé». Lors d'un réabonnement, voudriez-vous nous rappeler votre numéro d'abonné figurant sur l'enveloppe devant votre nom. Merci.

En cas de changement d'adresse, il est indispensable de nous indiquer la précédente et joindre 2 F.

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; la lettre située tout à fait à droite, et séparée des chiffres vous renseignera :

B, terminé avec le n° de Janvier-Février
D, terminé avec le n° de Mars-Avril
F, terminé avec le n° de Mai-Juin
H, terminé avec le n° de Juillet-Août
J, terminé avec le n° de Septembre-Octobre
L, terminé avec le n° de Novembre-Décembre

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris. Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs. Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

avis

F. Lagarde

L'esprit et la matière

n'est donc pas aussi infime qu'elle aurait pu le paraître.

Cette idée me fait irrésistiblement penser à une parabole des textes bouddhistes : "Dans le ciel d'Indra se trouve, dit-on, un réseau de perles rangé de telle sorte que lorsqu'on en regarde une, on voit toutes les autres qui se reflètent en elle.

Semblablement chaque objet dans le monde n'est pas seulement lui-même mais comprend tous les autres, il est en fait tous les autres."

Je soupçonne Teilhard de Chardin qui a longtemps séjourné en Chine d'avoir souvent médité ce texte.

Le corps scientifique quant à lui, s'il n'atteint pas le niveau de ces conceptions, en général, s'efforce de nous décrire les apparences des divers éléments, les propriétés qu'ils possèdent à pouvoir s'associer, éventuellement créer des corps qui n'existent pas dans la nature, de mesurer les forces qui les unissent, etc. Malgré tous leurs efforts il manque des explications pour l'essentiel notamment en biologie, des paradoxes existent en physique.. il y a des tas de choses qu'on ne comprend pas, de quoi faire des ouvrages, et il n'en manque pas. On a l'impression qu'il manque quelque chose, qu'un élément fait défaut.

C'est en fait tous ces mondes qui constituent l'Univers, nous y compris, où toutes les parties résultent des propriétés de toutes les autres qui les composent, où des liaisons en tous genres alternent, se chevauchent ou se combinent, et qui apparaît ainsi comme un tissu complexe d'événements. Telle est une idée qu'on peut se faire de notre Univers.

Cn perçoit comme une cohérence de tous ces composants, comme un certain rapport d'équilibre des énergies en présence, un rapport mouvant en raison des fluctuations locales de quelques uns des composants. L'homme, issu lui même de cet Univers, participe aussi à cet équilibre, en subit les fluctuations et en provoque. Celà justifie l'intérêt qu'on peut lui porter pour si infime que soit sa place.

Elle n'est d'ailleurs pas aussi infime qu'on pourrait le supposer. Un grand penseur que j'ai toujours admiré, doublé d'un scientifique, Teilhard de Chardin (mort en 1955) écrivait en 1948 dans "Le phénomène humain" (1) : "Quelque soit l'espace dans lequel nous le supposions placé, chaque élément cosmique remplit entièrement de son rayonnement ce volume lui-même. Si étroitement circonscrit que soit le "cœur" d'un atome son domaine est coextensif, au moins virtuellement, à celui des autres atomes. Etrange propriété de la matière que nous retrouvons jusqu'à la molécule humaine".

Et, comme pour préciser encore sa pensée, il écrit un peu plus loin : "Le rayon propre à chaque élément cosmique doit être prolongé en droit jusqu'aux dernières limites du Monde".

Ainsi, si chaque atome emplit l'Univers de son rayonnement, il reçoit de même le rayonnement de tous les autres, il est à lui tout seul le reflet de l'Univers. Dans cette perspective la place de l'homme

Parcourant l'ouvrage "Science et conscience" (3) compte-rendu du colloque de Cordoue, réunissant des scientifiques venus de tous les horizons sous l'égide de France Culture, j'ai relevé :

de D.L.Miller, professeur de religion à l'Université de Syracuse (New-York) "La science ne sait plus qu'elle est la nature des substances. Elle a atteint dans ce siècle à une très grande précision en ce qui concerne la qualité, ce que nous pouvons appeler les propriétés de la matière, mais elle a fait disparaître les objets en tant que tels, elle nous parle plutôt de relations et d'événements, et quand elle met en avant la notion de quarks qui pourrait représenter une substance, elle admet en même temps qu'elle n'a jamais vu de quarks".

De D. Bohm, professeur de physique théorique à l'Université de Londres. Faisant suite à des débats sur la conscience : "J'aimerais jeter cette idée que la protoconscience, dans le sens où nous parlons, nous, de préconscience, est universellement présente et elle doit se trouver à la fois sur ce qui est observé et dans l'observateur, de même dans la mécanique quantique. La matière d'une certaine façon, dans la physique quantique, est à la fois observée et observatrice."

Des considérations qui ont été évoquées dans l'ouvrage il résulte que tout ce qui est solide, tangible, et qui peut être abstrait du tout, n'est que relativement indépendant du tout, nous même en l'occurrence, en liaison avec l'ensemble de l'Univers. La théorie quantique traite chaque particule comme un état particulier d'un champ généralisé, qui s'étend dans l'espace et accuse un certain quantum d'énergie. La matière, telle qu'elle nous apparaît ainsi, n'est qu'une petite ondulation dans cette mer immense d'énergie présente dans la trame du tissu de l'Univers. Chaque élément contient le reflet de tous les autres, (et cela nous ramène à la parabole des perles d'Indra) sans que l'on puisse définir où situer dans cet ensemble une discontinuité.

L'espace que nous percevons comme un espace vide est en fait rempli d'énergie qui constitue le fondement de toute existence y compris la nôtre.

J'ai essayé de montrer les idées qui ont cours dans des milieux scientifiques de plus en plus nombreux, et qui pourraient apparaître pour certains comme des hypothèses, ou des vues de l'esprit, sans fondement véritable. Or, il s'avère que des scientifiques, en réalisant diverses expériences en physique, ont donné un corps à ce qui aurait pu paraître au mieux comme des prémonitions.

Dès que l'on veut entrer dans le détail, on se heurte à un langage qui paraît abstrait au profane dont je suis, se servant des mathématiques qui, mieux que tout autre, permettent de faire une synthèse de la réalité. Comme le remarquait Miller déjà cité, la science fait alors disparaître les objets, elle les "désincarne" en quelque sorte, ne laissant

plus subsister que des formules mathématiques, Celles-ci ont permis cependant des progrès considérables avec les équations de la relativité, et elles ont conduit à la physique quantique dont les principes sont aujourd'hui fondamentaux pour l'étude de ce qui compose les sciences exactes. Elles ont prédit l'existence de particules non encore observées et qui l'ont été par la suite. C'est avec cet outil qui met en jeu toute une collection d'entités mathématiques qu'ont été prédits les quarks encore jamais observés, mais qui eux aussi pourraient l'être un jour.

Dans ce langage mathémétique, les objets qui nous apparaissent comme des particules, la théorie les interprète comme étant la manifestation de "champ quantique". Un électron, dans un certain état de mouvement, n'est ainsi rien d'autre que la manifestation d'une certaine "excitation" particulière d'un "champ électronique universel". Il n'est pas en soi une réalité, mais une propriété plus ou moins fugace de cette réalité. Pour se saisir de cette réalité les scientifiques ont introduit une autre notion, celle de la "fonction d'onde". Mais ils ont constaté aussi que lors d'une mesure ou d'une observation la valeur de cette fonction changeait en général brusquement. Elle n'est pas non plus la réalité mais une interprétation.

Les expériences de la physique moderne ont abouti à des conclusions étonnantes : le phénomène observé au cours de l'expérience est en relation directe avec l'instrument de mesure utilisé. Celui-ci, même non observé, occupant une place bien définie, participe à l'expérience. Il fait partie intégrale d'une ensemble indivisible formé par le système observé et les instruments qui le mesurent.

Une autre conséquence d'expériences bien définies en a été tirée : les objets même occupant des régions de l'espace très éloignées l'une de l'autre, ne sont pas vraiment séparés. Cette conséquence introduit une notion très importante, celle de la non-séparabilité. D'abord théorique, cette notion est devenue une réalité expérimentale.

Cette non-séparabilité vérifiée par l'expérience scientifique signifie que (4), "une mesure effectuée en un endroit affecte instantanément, et de manière parfois considérable, la matérialité de ce qui se trouve en des endroits arbitrairement éloignés. En d'autres termes la conscience observatrice est douée de ce fait d'étranges pouvoirs à distance."

Faisons au passage un clin d'œil à Teilhard de Chardin déjà cité, qui écrivait : "étrange pouvoir de la matière que nous retrouvons jusqu'à la molécule humaine". Cette pensée prémonitoire est maintenant vérifiée par l'expérience.

L'auteur de l'ouvrage (4) Bernard d'Espagnat, directeur du laboratoire "Physique théorique et particules élémentaires" à l'Université de Paris XI - Orsay, nous met en garde : "il ne s'agit pas de transmission de signaux ou de décisions, et il ne faut pas compter sur elle (cette propriété) pour une explication même élémentaire de phénomènes parapsychiques".

Il admet cependant que ces phénomènes puissent exister. Bien que ses propos ne soient pas d'expliquer comment, d'après lui, ils pourraient se produire, et on peut le regretter, on aurait aimé qu'il se penche un peu plus sur ces "étranges pouvoirs de la conscience" qui sont, à n'en pas douter à l'origine des phénomènes parapsychologiques.

Vue sous un autre angle, la nouveauté de ces expériences est de révéler, de constater, ce qu'on soupçonnait depuis longtemps, que la conscience, qu'elle soit dans un "champ quantique" et qu'elle soit considérée comme une "fonction d'onde" selon les définitions adoptées par la science, "rayonne" en quelque sorte à l'extérieur de notre enveloppe corporelle et qu'elle est porteuse d'énergie.* Cette consécration de cette propriété me paraît être un point fondamental.

Je regrette aussi que l'auteur n'ait pas prolongé son propos dans le sens où l'a fait son collègue D. Bohm déjà cité de l'Université de Londres, qui attribue les mêmes pouvoirs à l'objet qui est observé et à la conscience qui l'observe. Bien que n'étant pas un scientifique, il semble bien que rien ne s'oppose à cette réciprocité qui ne serait somme toute que la réaction de deux énergies en présence, où de ce qu'elles représentent. Il va de soi que cette réciprocité a des conséquences importantes sur la vision que va avoir la conscience du témoin du phénomène qu'il observe.

Je ne suis pas le seul à penser depuis longtemps que le phénomène OVNI a, dans de nombreuses circonstances, des effets physiques sur le témoin qui l'observe. Qu'en est-il des effets sur sa conscience ? Nous l'ignorons, bien que l'on soupçonne que sa conscience a été aussi touchée, par un changement de comportement que l'on a constaté.

Cette idée de réciprocité a quelque chose d'excitant. Elle pourrait être à l'origine de ce qu'on a appelé le mimétisme du phénomène OVNI. Ce ne serait pas le phénomène qui se serait modifié mais la conscience perturbée du témoin qui le voit ainsi. De nombreux récits "Imbuables" pourraient aussi ressortir de cette perturbation.

Conclusion

J'ai essayé de montrer que la solution de bien des énigmes, que pose la connaissance de nom-

breux faits troublants pourrait se trouver dans la conscience de l'homme, de son rayonnement à l'extérieur, qui la met en contact avec des énergies éparses qui l'entourent, dont le compte et la nature sont inconnus, dans laquelle elle baigne, sans en être isolée ni séparée, dont elle est en quelque sorte dépendante, en subissant les influences.

* Le terme "énergie" utilisé ici pour exprimer "l'action agissante" de la conscience sur la matière qu'elle observe, pourrait prêter à confusion par le souci que j'ai eu de simplifier un texte pouvant déjà paraître difficile, mais ce faisant, aller à contraria des conceptions scientifiques.

L'expression "fonction d'onde" n'est pas plus heureuse pour l'esprit du commun, accessible seulement aux scientifiques qui l'utilisent habituellement. C'est peut-être Teilhard de Chardin qui permet le mieux de se rendre compte de ce dont il s'agit, dans un paragraphe cité au début de l'article où il est question dans son hypothèse d'un rayonnement "au moins virtuel" qui amplifie l'Univers. Et on a vu que cela explique en même temps qu'il se trouve aussi "au moins virtuellement" dans tout objet même très éloigné, et où il aura la possibilité de s'actualiser.

Lorsque le dit rayonnement virtuel "s'actualise" c'est-à-dire lorsqu'il produit un effet observable, mesurable, dans l'objet observé, il n'y a donc pas eu la transmission d'une énergie, d'une action, d'une volonté, d'un lieu à un autre puisque par définition le dit rayonnement est déjà présent sur le lieu même où il s'actualise ; l'action est instantanée et c'est bien ce qu'exprime Bernard d'Espagnat déjà cité.

Ce rayonnement n'est pas non plus une énergie disent encore les scientifiques quantiques. Cela pourrait se traduire par une propriété de ce "rayonnement virtuel" qui, en s'actualisant, mobilise, coordonne les énergies présentes et éparses dans l'objet observé, dans le sens d'une action que véhicule la conscience dans son rayonnement.

Sa présence dans l'objet observé pourrait expliquer les phénomènes de télékinésie et autres, mieux que ne le font la présence d'un inconnu ou une intervention diabolique, comme le croient certains auteurs en présence de faits incontestables dont ils sont les témoins et qu'ils ne peuvent comprendre.

En espérant que ces quelques réflexions complémentaires éclaireront un peu mieux l'accès à des notions difficiles qui viennent tout juste d'être abordées par quelques scientifiques. En espérant aussi de nouveaux progrès dans l'étude des phénomènes de la conscience.

Si les OVNI étaient des engins extraterrestres

Question de distances, de vitesse à acquérir, de quantité d'énergie nécessaire, de durée du parcours, on a toujours dit et écrit qu'il était impossible à l'homme de pouvoir visiter une planète extérieure ou système solaire, et d'en revenir dans des délais raisonnables. Ces obstacles paraissent les mêmes (de notre point de vue) pour les E.T. éventuels on a étendu cette impossibilité à leurs visites possibles à bord d'engins spatiaux.

En dépit de ces obstacles qui paraissent infranchissables, et pour expliquer malgré tout que des E.T. pourraient visiter la Terre, on a été conduit à leur attribuer des facultés spéciales acquises par leur évolution, dont la moindre serait celle de manipuler les lois de la nature. Cette hypothèse a fait l'objet d'un article précédent : "Réflexions sur l'atterrissement présumé d'un engin, le 8 janvier 1981, à Trans-en-Provence".

J'ai pensé toutefois qu'il était bon de remettre en mémoire les obstacles s'opposant à de tels voyages, en rappelant quelques données astronomiques qui pourraient avoir été perdues de vue.

Le système stellaire le plus proche, situé dans notre Galaxie, où il pourrait éventuellement se trouver une planète où la vie se serait développée pour aboutir à des E.T. évolués, est PROXIMA du Centaure (1). Sa distance au Soleil est de quatre années lumière, ce qui signifie que la lumière met quatre années à la franchir. Si on fait un rapprochement avec nos engins satellisés actuels, dont la vitesse est suivant le cas de 20 000 à 50 000 km/heure, et si on suppose que grâce aux progrès

Suite de la page 5 : L'ESPRIT ET LA MATIERE

BIBLIOGRAPHIE

1 - Les œuvres de Pierre Teilhard de Chardin. "Le phénomène humain" éditions du Seuil - 1955

2 - "La gnose de Princeton" Raymond Ruyer, éditions Fayard - 1975

3 - "Science et conscience" Les deux structures de l'Univers, éditions Stock - 1980

4 - "A la recherche du réel" Le regard du physicien, Bernard d'Espagnat, éditions Gauthiers-Villars - 1980

techniques on pourra atteindre 100 000 km/heure, il nous faudra 40 000 ans pour y parvenir et autant pour en revenir. S'il s'agit comme objectif d'autres étoiles de la Galaxie, il nous faudrait des siècles, voire des millénaires. Quant à visiter d'autres galaxies, la plus proche par exemple : Andromède, le temps du voyage demanderait près de deux millions d'années. Ce sont là des données qu'il faut garder à l'esprit lorsqu'on évoque des voyages dans le Cosmos (2) sans tenir compte des problèmes techniques que cela suppose, comme celui de la quantité d'énergie nécessaire par exemple pour effectuer le parcours.

Jean E. Charon, physicien en renom, professeur, auteur d'une théorie de l'Univers dans le prolongement de la Relativité d'Einstein, expose précisément (3) le problème du temps du parcours qui vient d'être évoqué et celui de l'énergie. Il écrit en substance, en précisant qu'il écartera d'emblée tous les problèmes "techniques" que des choses surprenantes vont être constatées par des cosmonautes supposés capables d'accélérer leur engin jusqu'à des vitesses proches de la lumière.

Imaginons, écrit-il un voyage vers une planète de la galaxie Andromède, à 10 000 milliards de km de la Terre. Imaginons les cosmonautes, parfaitement installés pour un si long voyage, imprimant à leur astronef une accélération constante ne dépassant pas g , valeur de la pesanteur terrestre, donc des conditions tout à fait équivalentes à celle où ils se trouveraient s'ils n'avaient pas quitté la Terre.

En une heure ils auront franchi l'orbite de la lune, en fin de journée ils approcheront celle de Mars, en une semaine ils auront quitté le système solaire. Il leur faudra 8 mois pour atteindre les 2/3 de la vitesse de la lumière.

Si à ce moment là ils font un relevé de la distance qui les sépare de leur objectif, une surprise les attend : la distance Terre-Andromède est devenue plus courte d'environ 1/4 que celle observée depuis la Terre.

Celà résulte de la Relativité d'Einstein qui démontre que la distance à un objectif quelconque dépend de la vitesse de l'observateur par rapport à cet objectif. Ainsi à la vitesse de la lumière (à supposer qu'on puisse l'atteindre) la distance d'un observateur à n'importe quel point de l'Univers serait nulle. Il en découle qu'il n'existe pas non plus d'espace absolu mais un espace relatif à chaque expérience.

J'avoue humblement que tous ces calculs et leurs conséquences m'échappent totalement et me dépassent. J.E. Charon explique comment cette théorie a pu être vérifiée et en fournit un exemple. Ce résultat relativiste, écrit-il, ne peut pas être mis en doute.

Tout cela laisse rêveur et semble ouvrir des perspectives, sinon pour nous du moins pour des E.T. plus évolués. N'oublions pas toutefois que le voyage imaginaire évoqué a écarté les problèmes techniques et ceci nous amène à évoquer l'un deux.

On aurait pu penser à l'utilisation de l'énergie résultant de l'atome pour maintenir constante l'accélération g du voyage imaginaire pendant toute la durée du voyage. J.E. Charon est catégorique : les lois physiques sont les mêmes dans tout l'Univers. Un noyau atomique s'y désintègre en tout lieu en produisant partout la même énergie. Le maximum d'énergie dont pourrait disposer un astronef quelconque, même provenant d'une autre galaxie, serait celle obtenue en dématérialisant toute la matière dont il est constitué. Or, pour atteindre des vitesses proches de la lumière il faudrait une énergie mille fois supérieure.

Ainsi, même pour aller à cette vitesse proche de la lumière à PROXIMA du Centaure il nous faudrait 6 ans pour tenir compte du temps d'accélération et de freinage et autant pour en revenir. Et nous ne possédons pas les moyens d'obtenir cette vitesse.

Les E.T. éventuels, même très évolués sur le plan des connaissances et de technicités sont soumis aux mêmes lois physiques régissant l'Univers et, pas plus que nous, ils ne peuvent dépasser la vitesse de la lumière et ne peuvent pas tirer du noyau atomique plus d'énergie qu'il n'en peut donner.

On pense alors à tirer l'énergie non de l'astronef mais de son environnement. Passant en revue toutes les énergies éparses dans le Cosmos qui auraient pu éventuellement être récupérées, J.E. Charon explique qu'elles sont inutilisables.

Ainsi il semble bien que l'on aboutisse à une impasse. Même en possession d'une énergie inconnue de notre science, qui serait susceptible d'accélérer leur astronef à une vitesse proche de celle de la lumière, il faudrait douze ans à des E.T. en provenance de la planète éventuelle la plus proche pour faire le trajet aller et retour jusqu'à la Terre. Quant à d'autres lieux les détails seraient... astronomiques.

Confrontés à ces données il ne paraît pas possible que des engins habités par des E.T. en provenance d'une planète lointaine visitent la Terre. La

question qui s'est posée à propos de Trans-en-Provence reste toujours irrésolue :

Est-ce bien un engin E.T. qui a été observé par le témoin ?

Si on reste persuadé qu'il s'agit bien d'un engin, il faut admettre, comme j'en ai évoqué l'hypothèse dans le précédent article déjà rappelé, que les dits E.T. transcendent les lois connues de l'Univers, et seule, à notre connaissance, la pensée abolit les distances. Serait-ce elle qui aurait été matérialisée... ?? Au point où on en est arrivé.. !

Bien que dans ce domaine mon opinion personnelle n'a aucun poids, j'ai du mal à penser, pour autant que je puisse imaginer des êtres bien plus évolués que les humains dans tous les domaines, qu'il en existe qui soient capables de manipuler les lois de l'Univers. En fait cette faculté a été imaginée pour soutenir la possibilité de leurs visites, mais il faut voir qu'elle sous-tend parallèlement d'autres possibilités. Ce sont là des pouvoirs exorbitants qui en feraient en quelque sorte les maîtres de l'Univers. Est-ce possible ?

Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux d'envisager autre chose pour expliquer la description de M. Nicolai dont les déclarations ne sont pas mises en doute ? Il a été en présence d'un phénomène inconnu de la science (du moins provisoirement) et par un processus qui reste à définir il l'aurait interprété comme étant un engin.

Nous savons bien que tout n'a pas été découvert en matière scientifique, et que l'on est en droit d'attendre dans le futur de nouvelles possibilités techniques. Cette constatation, banale, nous commande d'être réservé sur les réalisations futures que verront peut-être nos enfants ou nos petits enfants.

Précisément, Jean E. Charon dans l'ouvrage cité, et sur des bases scientifiques, nous parle de bases futures sur la lune pour l'écoute de communications extraterrestres ou d'impulsions à des astronefs, et de bien d'autres idées qui ne seront certes pas réalisées demain mais dans un futur peut-être proche. J'en recommande la lecture à qui veut rêver d'un futur qui attend peut-être nos générations à venir.

REFERENCES

1) COSMOS de Carl Sagan France-Loisir. On lit page 198 :

"Dans l'environnement immédiat du Soleil, le système stellaire le plus voisin est ALPHA du Centaure. Il s'agit en fait d'un système triple : deux étoiles tournent, l'une autour de l'autre, et une troisième PROXIMA du Centaure tourne autour

des deux premières. En certain point de son orbite PROXIMA est à notre connaissance l'étoile la plus rapprochée du Soleil, d'où son nom".

Si des E.T. éventuels vivent sur une planète de PROXIMA ils auraient la particularité remarquable d'être éclairés par trois "Soleils". Il y a fort à parier qu'elle aura eu une influence sur leur évolution.

2) Quelques données sur les mesures utilisées en astronomie.

a) - vitesse de la lumière : 299 774 km/seconde dans le vide.

b) - une année = 31 556 930 secondes, en un an un rayon lumineux parcourt donc : 9 459 947 133 820 km pour simplifier neuf mille cinq cent milliards de km, pour des calculs plus simples on évalue l'année lumière à 10 000 milliards de km.

c) - un parsec vaut 206 265 unités astronomiques (distances Terre-Soleil) soit en km 149 500 000 x 206 265 = en gros à 31 mille milliards de km.

d) - 1 parsec vaut 3,259 années lumière.

e) - 1 année lumière vaut 0,3068 parsec.

Quelques autres données (Didier Godillon)

Notre Galaxie aurait un diamètre de 25 années lumière et son centre serait situé à environ 10 000 parsecs du Soleil situé à une centaine d'années-lumières au-dessus du plan moyen de la Galaxie.

La nébuleuse d'Andromède est la plus proche de notre Galaxie. Sa distance réévaluée serait de 2 250 000 années-lumière et son diamètre minimal de 180 000 années lumière.

3) de Jean E. Charon "treize questions pour l'homme moderne" Albin Michel éditeur.

LIVRES CONSULTES

"pour ou contre les soucoupes volantes" Aimé Michel et Georges Lher. Berger-Levrault édit

"Guide de l'Astronomie" par Didier Godillon édition Doin.

"Le Grand Atlas de L'Astronomie" par l'Encyclopédia Universalis.

"Patience dans l'azur" par Hubert Reeves édition du Seuil.

Les inventeurs méconnus

Narcisse MONTURIOL, génial précurseur, l'inventeur des submersibles armés de fusées

(Résumé d'un article de Antonio RIBERA paru dans le journal "La Vanguardia española" du 29 mai 1964)

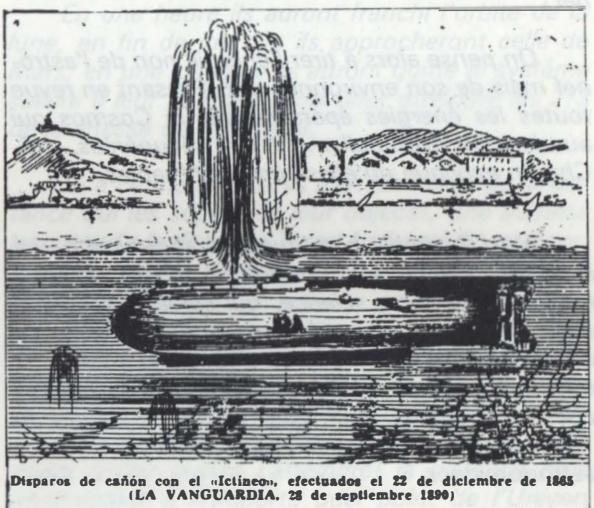
En 1865, les journaux publièrent avec des titres impressionnantes que Narcisse Monturiol, un chercheur catalan, avait inventé un sous-marin qui en immersion lançait des fusées.

Ainsi 29 ans avant le "Gymnote" de Dupuy de Lome et de Gustave Zédé, 26 ans avant le sous-marin suédois Nordenfelt, 3 ans avant le "Plongeur" de Bourgeois et Brun, 8 ans après le "Brandtaucher" de Bauer, 59 ans après le "Nautilus" de Fulton, 72 ans après la "Tortue" de Bushnell, un espagnol réussissait à propulser en immersion un sous-marin grâce à une hélice mue par un moteur et non plus par la force humaine.

L'engin était doté de "Water ballast" qui, fonctionnant à l'air comprimé, lui procurait une stabilité irréprochable. Sa longueur était de 7 mètres et il embarquait un équipage de six hommes. En immersion, il pouvait tirer des projectiles explosifs grâce à un canon.

Les premiers essais du prototype "Ictinéo" furent réalisés dans le port de Mar Vella à Barce-

lone, le 28 juin 1859. Le second "Ictinéo" fut également conçu pour réaliser des travaux sous-marins car il était muni d'un bras extérieur avec pince. Il résistait à une pression correspondant à une profondeur de 100 mètres. Il était fait en bois d'olivier et terminé à chaque extrémité par deux cônes semi-ellipsoïdes. Il était renforcé par un revêtement de chêne de 6 centimètres d'épaisseur et recouvert de plaques de cuivre.



Narcisse Monturiol ne disposa jamais des fonds et donc des moyens techniques nécessaires

Jean-Luc Overal

L'indice d'étrangeté

L'ETRANGETÉ est définie par une caractéristique d'observation qui nous apparaît comme extraordinaire par rapport à notre perception quotidienne (J. Bonabot, 1980).

L'INDICE d'étrangeté étant un élément descriptif, une situation ou une phase particulière qui s'écarte de par sa singularité du cours logique d'un événement, d'une observation (J. Bonabot - Gesag Belge - 1980)

Le principe de cette étude consiste en une sélection très restreinte des phénomènes de type I pour obtenir des cas très étranges et typiques du phénomène OVNI, potentiellement plus exploitables que les lumières nocturnes, boules de feu et autres cas pauvres en renseignements intéressants. Au 1er février 1984, 750 cas ont été retenus sur près de 4000 examinés. Cette sélection a permis d'établir 105 indices d'étrangeté.

- Ces 105 indices sont regroupés en 10 caractéristiques (ensemble d'indices) concernant les effets lumineux, traces, effets sur témoins, animaux, comportements d'entités...

Ex. : indice "LO9" : Paralysie par faisceau lumineux.

- Tout phénomène OVNI "trié" comportant un ou plusieurs indices est alors codifié sur 89 positions pour traitement ordinateur avec notamment date, heure, lieu, témoins, liste des indices repris, réf.(9 positions),... La richesse du cas est signalée par son coefficient d'étrangeté (nombre d'indices repris dans le cas et variant actuellement de 8 à 1), son importance dans l'étrangeté par son indice le

● ● ●

à la poursuite de son projet et fut en butte à l'imcompréhension et à la moquerie de ses contemporains, sinon à leur hostilité malveillante.

Sa géniale invention fut vendue à la ferraille par ses créanciers. Lui-même mourut dans la misère et oublié. Figueras sa ville natale et Barcelone ont élevé un monument à ce génial inventeur méconnu.

Note de F.L. Article que m'a communiqué M. Antonio RIBERA traduit et résumé par M. JULIEN.

NDLR : le qualificatif de "géniale" pour cette invention concerne évidemment le côté technique de la chose.

plus étrange (5 groupes, du plus étrange - Niveau 5 - aux plus courants - 4, 3, 2, 1) et sa parenté avec la Science-Fiction et/ou la Mythologie par un des caractères S/M (Indices communs avec la SF déterminés par B. Méheust et pour la Mythologie par J. Bastide).

- Diverses voies de recherche sont alors possibles : évolution du phénomène OVNI, par rapport à la SF et/ou la Mythologie, éléments spécifiques du phénomène OVNI, évolution des indices en fonction du temps, de la localisation, parenté entre diverses situations,...

Actuellement, divers groupements de cas ont été déjà réalisés (par niveau les plus étranges, par coefficient, cas étrangers à la SF et à la Mythologie, association d'indices différents...).

Ces traitements n'ont actuellement fait apparaître aucune corrélation particulière qui pourrait signifier un élément de réponse au phénomène. De même, différentes statistiques à partir du fichier général, ne sont significatives que de l'état de la documentation consultée. (Avec un fichier de moins de 1000 entrées, il est difficile de sortir quelque chose d'intéressant, c'est pourquoi je fais appel à toutes les personnes intéressées pour me communiquer des cas pouvant entrer dans le cadre de cette recherche, sous forme de résumés mentionnant également date, lieu et sources, références précises).

Le but de cette recherche serait de collecter et trier les cas les plus étranges possibles (une prochaine étape serait d'introduire un facteur de crédibilité) pour cerner de plus près les cas OVNI bien spécifiques (actuellement noyés dans une masse de phénomènes très divers) de manière à dégager éventuellement un "scénario" du phénomène, son mécanisme d'apparition, ses réactions, son évolution et qui sait...).

Tous chercheurs ou toutes personnes intéressées par le sujet peut sur simple demande à l'adresse ci-dessous, obtenir une 1re approche du sujet sous forme d'un fascicule de près de 25 pages comportant la présentation des 105 indices, des caractéristiques, des divers classements, différents listings, etc.

Moyennant 50 FB ou 8 FF en timbres pour frais de port.

Jean Luc OVERAL
23, rue de la Morava
5001 BELGRADE (Namur)
BELGIQUE

Banal mais anormal, inexplicable

En Wallonie, à l'entrée de Dour (Belgique) à 18 km au NO de Maubeuge (France) est un lotissement social constitué de blocs de maisons, modestes mais coquettes, habitées par des familles simples et sans histoires.

Christine et Réginald LEGRAND, jeune couple, y sont logés depuis plus d'un an avec leur petit garçon Guillaume âgé de quatorze mois. Ils y étaient heureux et tranquilles, Réginald travaille de nuit dans une boulangerie de Jemmapes, et Christine s'occupe du bébé et aux soins de son intérieur.

Las ! depuis bientôt quatre mois, vers juillet 1983, les occupants du pavillon voisin, jouxtant celui des Legrand, se plaignent régulièrement de ne plus pouvoir fermer l'œil de la nuit : un bruit sourd et régulier, émanant d'après eux de la maison Legrand, les empêche de trouver le sommeil. Ils se décident à aller voir leurs voisins pour leur demander de mettre un terme à leur "boum-boum".

Comme explique Christine avec une pointe d'émotion : "Je leur ai répondu que nous ne pouvions pas être accusés de tapage nocturne. Mon mari et moi ne faisons jamais de bruit le soir. De toute façon le bébé dort à l'étage dans une chambre voisine de la nôtre, et nous ne tenons pas du tout à le réveiller. Il faut dire aussi que les murs qui nous séparent laissent filtrer des bruits et que nous entendons les voisins marcher dans la pièce à côté par exemple".

Le décor est planté, les événements continuent.

Les bruits persistent, de plus en plus énervants, inadmissibles. Et, un matin de septembre, alors que Mme Legrand est dans sa cuisine, et que son enfant joue au rez-de-chaussée, elle perçoit, provenant de l'étage, comme un glissement. Elle monte les escaliers, ouvre la chambre de Guillaume et reste muette de stupeur : le lit de l'enfant est placé à la verticale, appuyé contre le mur, alors qu'il était normal quelques minutes auparavant. Il n'y avait personne à part moi dans la pièce dit-elle.

Quelques jours plus tard...

Nous étions sortis ce samedi soir. En rentrant nous avons constaté que de nombreux objets

avaient été déplacés : un cendrier sur pied trônait au milieu de la table, des tiroirs avaient été arrachés des armoires et jetés dans la salle de bain, des bibelots gisaient sur le sol. Incroyable ! rien n'était cassé, rien n'avait été volé mais quelqu'un ou quelque chose s'était amusé à jeter le désordre chez nous. Ces phénomènes se reproduiront à plusieurs reprises sans que les Legrand songent à porter plainte.

Et les bruits ?

Hé bien ils continuent ! Furieux de ne pas obtenir satisfaction, voilà que les voisins alertent les autorités. Le commissaire Thomas, soucieux de calmer les esprits, ordonne des rondes nocturnes discrètes, rue de l'Aubette, sans aucun résultat, jamais les policiers n'ont entendu de bruit suspect en provenance des maisons en cause.

Le dénouement

C'est alors que le commissaire est réveillé, à 3 heures du matin, par un coup de téléphone : l'appel au secours des voisins des Legrand : "Venez vite ! les bruits ont recommencé, plus forts que jamais ! Il faut que vous les entendiez cette fois".

Le commissaire revêt son uniforme, prévient les agents Vilain et Moreau et ils se rendent sur les lieux. "Je suis arrivé chez les voisins, dit-il, qui m'ont fait monter à l'étage. Là j'ai parfaitement entendu les "boum-boum" en question : un bruit lancinant, régulier, comme celui que ferait un gros maillet enveloppé d'un linge, cognant contre un mur. Mes hommes et moi ont cherché partout dans la maison pour en trouver l'origine, en vain. Fait curieux, le bruit était audible de partout, depuis l'étage au fin fond de la cave."

Les voisins accusent le petit Guillaume d'être à l'origine de ces bruits, le commissaire Thomas n'y croit pas et garde tout son sang froid. Il se décide néanmoins d'aller sonner chez les Legrand qui acceptent volontiers de coopérer avec lui. Dans sa chambre le bébé dort paisiblement, le reste de la maison est silencieux.

L'agent Moreau raconte :

"Montés dans la chambre de Guillaume, nous avons dessiné des marques à la craie sous les pieds

de son lit, un lit de 20 kgs au moins. Nous sommes redescendus après avoir refermé la porte. Personne ne pouvait se trouver en haut, personne. Après 10 minutes nous avons entendu des coups sourds provenant de l'étage. Nous sommes remontés : la porte était entrouverte et le lit avait bougé de 30 cm."

Le commissaire commente, à moins qu'il ne s'agisse d'une autre expérience : "J'ai pris l'initiative de tenter une expérience, le lit ayant pris l'habitude de bouger tout seul. Sans réveiller l'enfant, nous avons déplacé le lit de 25 à 30 cm du mur avant de nous retirer et de fermer la porte derrière nous. Tout le monde a alors patienté un quart d'heure au rez-de-chaussée. Personne - et j'insiste sur ce point - n'a pu pénétrer dans la chambre du gosse pendant ce laps de temps, j'en suis absolument sûr. Et pourtant... lorsque notre groupe est entré à nouveau dans la chambre, le lit avait bel et bien retrouvé sa place initiale ! Et Guillaume dormait toujours ! Et la porte pourtant soigneusement refermée était entrouverte. Un courant d'air ? Peut-être, mais il ne peut pas déplacer un lit-cage de 1 m 50 de long, pesant plus de 20 kgs.

Que penser ? Il n'y a rien à répondre pour l'instant dit le commissaire Thomas. Guillaume est un enfant normal, d'un comportement normal, et qui ne diffère en rien des enfants de son âge.

C'est l'agent Moreau qui raconte : "Et un beau jour, c'est le lit de Guillaume que l'on retrouve planté à la verticale comme un panneau de sens interdit, et "l'oreiller dessus" ! Et le "Malin", en veine d'imagination, parvient à extraire les habits de Guillaume de la machine à laver pour les déposer... dans le bac à chat !"

Note de F. Lagarde

On comprend le désarroi des autorités dont le métier est tout autre, et seul peut-être le regretté commandant de gendarmerie Tizané y aurait été à son aise. J'ai passé outre aux commentaires "moyennageux" du voisinage, à ceux de la presse non avertie. Ce ne sont ni des sortilèges ni des phénomènes surnaturels comme le titre le correspondant du Monde, mais des faits assez courants et bien connus de tous ceux qui s'y intéressent. Même sortant de la normalité ils n'ont rien de surnaturel et on les expliquera un jour si la science veut bien s'y intéresser. Il faut voir qu'ici, comme beaucoup d'autre cas, il ne s'agit pas d'histoire qu'on raconte, mais de faits qui se sont déroulés en présence de gens dont c'est le métier d'observer. Ils ont constaté comme chaque fois qu'une enquête a eu lieu, l'action d'une énergie invisible qu'il est impossible d'imaginer mais qui ne fait aucun doute. Pourquoi là et pas ailleurs, c'est le problème. On a dit que le lotissement serait peut-être bâti sur d'anciennes galeries de mines... En consultant la carte géologique on voit que DOUR jouxte une faille géologique importante. Y-arait-il là une cause ? Jamais la science ne s'est à ma connaissance, intéressée à ce qui pourrait différencier l'environnement extérieur d'une zone faillée d'une autre qui ne l'est pas. C'est peut-être une idée de recherche. Mais pour étudier des cas comme celui de DOUR, cela ne suffit pas. Il y a interférence avec la conscience (ou l'inconscience) d'un ou de plusieurs êtres présents avec des phénomènes extérieurs qui mobilisent une force capable ici de déplacer les objets, et obéissant à des idées inconscientes de quelqu'un connaissant bien les lieux. Est-ce Guillaume qui en est le support, ou bien un autre ?

Le problème n'est pas là, il est dans le fait que l'esprit humain est capable d'intervenir sur des forces extérieures et de les utiliser, inconsciemment sans doute. Et cela intéresse, devrait intéresser, les physiciens depuis qu'ils ont reconnu que la conscience d'un observateur intervient dans le déroulement de certaines de leurs expériences.

L'ufologie pourrait bien être partie prenante. Quand un témoin observe un phénomène OVNI, il s'agit d'une conscience observant un phénomène, et nous savons aussi que le phénomène a souvent sur le témoin des effets physiologiques. Il est bien possible qu'il y ait aussi une influence réciproque du témoin sur le phénomène. Voilà une des raisons pour laquelle les effets "poltergeists peuvent offrir un intérêt.

Note de M. CORNU

Dans le cas d'un événement insolite, l'essentiel est évidemment de bien observer et si possible de noter les faits dans leur "totalité" si l'on peut espérer en tirer des hypothèses valables. Ce que disent les témoins, à chaud, a peu d'importance. C'est donc avec raison que Mr Lagarde a négligé les commentaires de l'entourage pour ne retenir que le principal, à savoir : l'action d'une énergie encore indéterminée et son interférence avec un psychisme humain qui semble lui servir de détonateur... en insistant sur le fait que cette dualité semble se retrouver dans les phénomènes ovnis.

Si l'on veut cependant faire quelques remarques sur les commentaires faits par les témoins, on constate tout d'abord ceci : - soit ils ne prennent en compte qu'un seul aspect du problème ; dans le cas de Dour, c'est le plus exaspérant, le bruit, mais pas le plus spécifique comme les déplacements de meubles ou d'objets, ni leur positionnement anormal, tel cet oreiller qui tient "tout seul" comme en apesanteur, contre le lit mis à la verticale. De tels commentaires fragmentaires ne peuvent donc pas espérer expliquer la totalité du phénomène. - soit

ils cherchent par priorité (dans le cas des autorités surtout) à rassurer une population qui devient nerveuse et inquiète ; les commentaires sont donc tranquillisants sans avoir la prétention d'être scientifiques. Dans les deux cas, le but est manqué en ce qui concerne la connaissance de la vraie nature du phénomène.

Mais il existe aussi un autre élément ; on constate que dans leurs commentaires, les gens cherchent toujours ce qu'on pourrait appeler la "normalité", c'est à dire la conformité de leurs dires avec le consensus en vigueur dans leur groupe social ; il est inconsciemment capital pour eux que leurs explications soient acceptées par leur entourage et qu'elles ne soient pas un prétexte pour les tenir à part du groupe. Le paranormal étant en dehors des normes du groupé, ils l'excluent donc instinctivement de leurs propos.

On peut encore aller plus loin. Si, par extraordinaire, l'événement vécu est complètement irrational et ne peut en aucune manière s'intégrer dans les références habituelles de la collectivité, il semble que dans ce cas, l'esprit humain soit au sens littéral du mot "déboussolé" et qu'il soit prêt à soutenir toutes les inepties plutôt que de s'orienter vers une piste qui le conduirait à admettre - même implicitement - l'existence d'une énergie ou d'une "réalité" qui le dépasse ; c'est comme si cette seule éventualité déclanchait en lui une peur panique qui anihile ses réflexes intellectuels. Je serais prêt à penser que, dans la mesure où l'on admet selon certaines thèses récentes que le cerveau humain est en réalité formé de trois cerveaux superposés correspondant à trois étapes successives de son évolution, dans ce cas, le troisième cerveau, le plus élaboré qui est le siège de l'intellect est anihilé au profit du cerveau primitif sous-jacent comme cela semble être le cas dans les moments d'agression... Mais ce n'est qu'une possibilité qui, de toute façon, ne change rien à la réalité du mécanisme (1).

Le cas de poltergeist de Dour est peu caractéristique de ces deux derniers points de vue, car les événements ne sont pas spécialement anormaux ni angoissants, prenons donc un cas plus typique, par exemple celui qui s'est déroulé durant l'hiver 1854-1855 en Angleterre ; des empreintes d'animal ferré qui parcouraient la campagne enneigée du Devon dans un rayon de plus de 30 kilomètres autour de l'estuaire de l'axe furent découvertes au réveil par les habitants stupéfaits. Empreintes indiscutables car elles furent constatées par des milliers de personnes ; on a même calculé que la totalité de la distance parcourue par ces empreintes dépassait 160 kilomètres. Empreintes très nettes et bien mesurables ; semblables à des marques de sabots d'âne, longues de 10 cms, larges de 5 et espacées d'une vingtaine de cms, on y distinguait

même les clous qui fixaient les fers. L'anormal tenait dans le fait que ces traces correspondaient à un parcours qu'un animal ne pouvait manifestement pas faire. Elles se dirigeaient "tout droit" à travers la campagne, enjambant tous les obstacles : les rivières ou l'estuaire de l'Exe, les murs dont certains atteignaient 2 m 40 de haut en se situant de façon absolument rectiligne de part et d'autre comme si le mur avait été inexistant ; elles enjambaient les meules de foin en laissant leurs empreintes sur leur sommet et aussi les maisons en laissant les empreintes sur les toits ou les balcons... A l'opposé, on les trouvait sous des haies ou des buissons ou seul un tout petit animal aurait pu se glisser et même une fois dans une canalisation de 15 centimètres seulement de diamètre. Il était donc incontestable que le phénomène observé sortait du cadre du normal.

Quelles furent les explications proposées ? La lecture des journaux de l'époque est particulièrement éloquente et caractéristique du refus d'envisager la seule explication possible : celle du paranormal. On y trouve d'abord des traces laissées par tous les animaux "locaux" : ânes et poneys bien sûr, mais aussi ceux qui n'ont aucun rapport avec les empreintes observées, des blaireaux, des chats ou même un lièvre boiteux (!) ; également des loups et des crapauds, comme si l'on avait déjà vu de tels animaux ferrés... On y trouve aussi mention d'animaux exotiques : le révérend George Musgrave penchait pour un kangourou qui "aurait pu" s'échapper d'un cirque ou d'un zoo bien qu'aucun ne fut signalé manquant. Un certain Ornithier tenait pour une ourde géante, animal totalement inconnu en Angleterre... ; d'autres soutenaient la thèse d'un simple phénomène météorologique, mais sans pouvoir préciser lequel, bien entendu... Enfin une dernière catégorie que l'on retrouve maintenant partout s'en tenait à la thèse classique de la mystification : selon eux, d'ingénieux plaignants s'étaient amusés à imprimer ces empreintes au fer chaud ! (sur 160 kms de long et sans jamais laisser la moindre trace de leurs propres empreintes !) on croit rêver en lisant de pareilles inepties. Notons en passant qu'il manquait à l'époque la foudre en boule et les gaz des marais, mais le retard a largement été rattrapé depuis lors. (2)

On le voit, les uns comme les autres semblent incapables de forcer le barrage du consensus social pour raisonner logiquement en dehors de toute contrainte intellectuelle sur la seule base des constatations faites. Ils semblent donc prêts à "noyer le poisson" à n'importe quel prix plutôt que d'envisager une hypothèse qui fasse appel à une énergie inconnue et à une réalité qu'ils ne comprennent pas et qui n'est pas officiellement admise par la société qui est la leur. Le phénomène ne récidivant pas, la tranquillité viendra très vite et avec elle l'oubli de ce mauvais cauchemar, dont on

finira par se demander s'il a réellement existé. Ainsi va la vie...

Il semble que nous n'ayons pas fait beaucoup de progrès. De nombreux scientifiques (sans parler des autres humains) n'ont pas un comportement différent et semblent tout aussi incapables de forcer ce blocage à la fois psychique et social qui fait obstacle à une saine recherche de la véritable nature des phénomènes encore inexplicés et en particulier le phénomène ovni.

La vraie raison de notre méconnaissance de ces problèmes est donc double : elle tient à la nature du phénomène, mais aussi à l'homme, être social prisonnier de son comportement social.

- 1 - La question a été traitée dans plusieurs journaux et revues de ces derniers mois, en particulier dans le journal "Le Monde" du 19/20 Février 1984 sous la signature du docteur Escoffier-Lambiotte qui reprend les travaux du professeur Maurice Auroux sous le titre "l'Homme aux trois cerveaux". On peut aussi voir directement le livre du professeur Auroux : "l'ambiguïté humaine" édition Buchet Chastel.

- 1 - On trouvera un bon récit de ces événements du Devon dans "l'univers mystérieux" d'Arthur C. Clarke, édition Laffont, pages 44 à 48.

On trouvera également ce récit dans "Nouvelles histoires magiques" de Guy Breton et Louis Pauwells, Albin Michel 1978, pages 261 et suivantes... ou encore, pour ceux qui ont la chance de le posséder dans le "livre des Damnés" de Charles Fort, édition : Le Terrain vague 1967.

Soirées de surveillance en Normandie

Le réseau de surveillance OVNI pour la NORMANDIE, propose aux lecteurs et délégués de LDLN de cette région, trois soirées de surveillance du ciel.

1^{re} VEILLEE le samedi 2 juin à partir de 22 heures.

2^e VEILLEE le samedi 11 août à partir de 22 heures.

3^e VEILLEE le samedi 15 septembre à partir de 21 heures.

Pour la bonne organisation de ces soirées de surveillance du ciel et afin d'obtenir un maximum d'efficacité, vous êtes prié d'écrire et de prendre contact à cette adresse :

M. Guy JOSSE, responsable Normandie du réseau de surveillance OVNI de LDLN
B.P. N° 23
27220 SAINT-ANDRE-DE-L'EURE

Suite p. 32

Erbalunga (Corse)

Date d'observation : 1^{er} juillet 1983

Heure : 21 h 45

Lieu de l'observation : Monastère d'ERBALUNGA, à 10 km au nord de Bastia

Témoins : Mademoiselle A.M. ARMINJON, 44 ans, bibliothécaire à Chambéry (Savoie) et deux de ses amis.

Météo : ciel clair, pas de vent, bonne visibilité.

En vacances en Corse, les témoins font une réunion la veille de leur départ, au monastère d'Erbalunga, où ils ont pris pension. Tout à coup, l'un des témoins, surpris, s'exclama : "Regardez par la fenêtre !" Ils peuvent alors observer une forme allongée, comparable au fuselage d'un avion, qui se déplace lentement au milieu du vallon que surplombe le monastère. L'observation est faite à l'horizontale et ne dure que quelques secondes. Le corps allongé est garni de petites fenêtres. Sa couleur est jaune vif avec des parties en bleu. Soudain, les fenêtres s'éteignent et le phénomène disparaît spontanément. Pas de bruit, pas d'étincelles ni de trainées, pas d'effet induit. La distance d'observation est évaluée à 500 m au maximum.

L'observation a été faite vers l'est, et le corps semblait descendre de la montagne.

Les témoins ont fait un rapport à la gendarmerie. Les gendarmes font remarquer que l'heure d'observation était celle du passage de l'avion de Marseille. Toutefois, il n'est pas coutumier à un avion de transport de se déplacer dans un vallon. De plus, un avion évolue rapidement et on peut suivre sa trajectoire pendant un bon moment, car, à l'heure de cette observation, il faisait encore jour (à 21 h 45 le 1^{er} juillet, le temps universel est 19 h 45, et le coucher du soleil est à 19 h 58)

"LA VÉRITÉ EST SI OBSCURCIE EN CE TEMPS, ET LE MENSONGE SI ÉTABLI, QU'A MOINS QUE D'AIMER LA VÉRITÉ, ON NE SAURAIT LA CONNAITRE".

(PASCAL)

Observations en Corse

En relevant dans les archives de LDLN les cas d'observations en Corse, plus spécialement à l'intention de nos amis corses, j'ai eu l'impression d'un certain relâchement dans les recherches et dans les enquêtes concernant le phénomène OVNI. Il faut cependant se rendre compte que le phénomène est toujours d'actualité, et plus que jamais aujourd'hui, car il fait encore la Une de tous les médias, journaux, radios, télévisions, qu'il a convaincu de nombreux scientifiques à sa réalité, et que nos informations peuvent aider des scientifiques à poursuivre leurs recherches dans de nombreux domaines.

Il n'est pas toujours facile de se déplacer pour aller sur place faire une enquête, mais il est toujours possible, pour le moins, de compulsier les journaux locaux, et leur collection, pour y découvrir l'information inédite. A l'intention de nos amis j'ai donc choisi quelques cas plus ou moins oubliés, en leur souhaitant d'en trouver de semblables dans leurs recherches.

PHENOMENE ETRANGE EN CORSE. LDLN n° 78 novembre-décembre 1965. Une vingtaine de personnes ont observé deux mystérieux objets brillants et violacés.

"Soucoupes volantes" ? Phénomènes inconnus ou d'ordre naturels mais inhabituels ? Toujours est-il que plusieurs personnes résidant au village de Patrimonio, et qui sont connues pour leur bon sens et leur pondération, assurent avoir vu dans le ciel de leur village des objets brillants qui ne peuvent être, précisent-elles, ni des avions, ni des "spoutniks", ni des étoiles filantes.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 août, vers 21 h 30, une vingtaine de personnes appartenant aux familles Dominique et Luvien Gilormini, viticulteurs à Patrimonio, M. et Mme Paul Blanchi commerçants à Bastia, M. Olive, ingénieur à l'énergie électrique du Maroc en vacances dans la région, ainsi que Dupertuis, Robert et Bernard Doret, apercevaient dans la nuit des objets lumineux d'une forme imprécise et d'une couleur violacée qui brillaient d'un éclat très vif mais intermittent. Ils prirent le premier pour une étoile filante. Mais après une légère éclipse la lumière réapparaissait et changeait brusquement de direction : elle passait du cap ouest-est au cap sud-est. A ce moment l'objet en question ralentissait considérablement sa course qui la première fois avait été très rapide.

Un quart d'heure plus tard le même phénomène se reproduisait suivant une trajectoire à peu près semblable mais à une allure beaucoup plus faible. Cette fois les deux objets pouvaient être aperçus simultanément et se dirigeaient vers le sud-est, par dessus les montagnes.

La tour de contrôle de Poretta alertée n'ajoutait pas foi à ces allégations croyant sans doute à une plaisanterie. Pourtant les personnes en question sont formelles et tiennent à préciser qu'il ne s'agit pas d'une hallucination collective.

(Référence Nice-Matin du 3/8/65) Note : il y aurait une recherche fructueuse à faire dans ce grand journal pour la période de 1955 à 1971 très pauvre en informations.

DU BIZARRE

ERBULANGA le 15 mars 1974. LDLN n° 157. Référence Gilles MOREL.

Témoin : un jeune corse surnommé "Johnny" et sa fiancée.

Lieu : sud-est d'Erbulanga à 12 km au nord de Bastia.

Les faits :

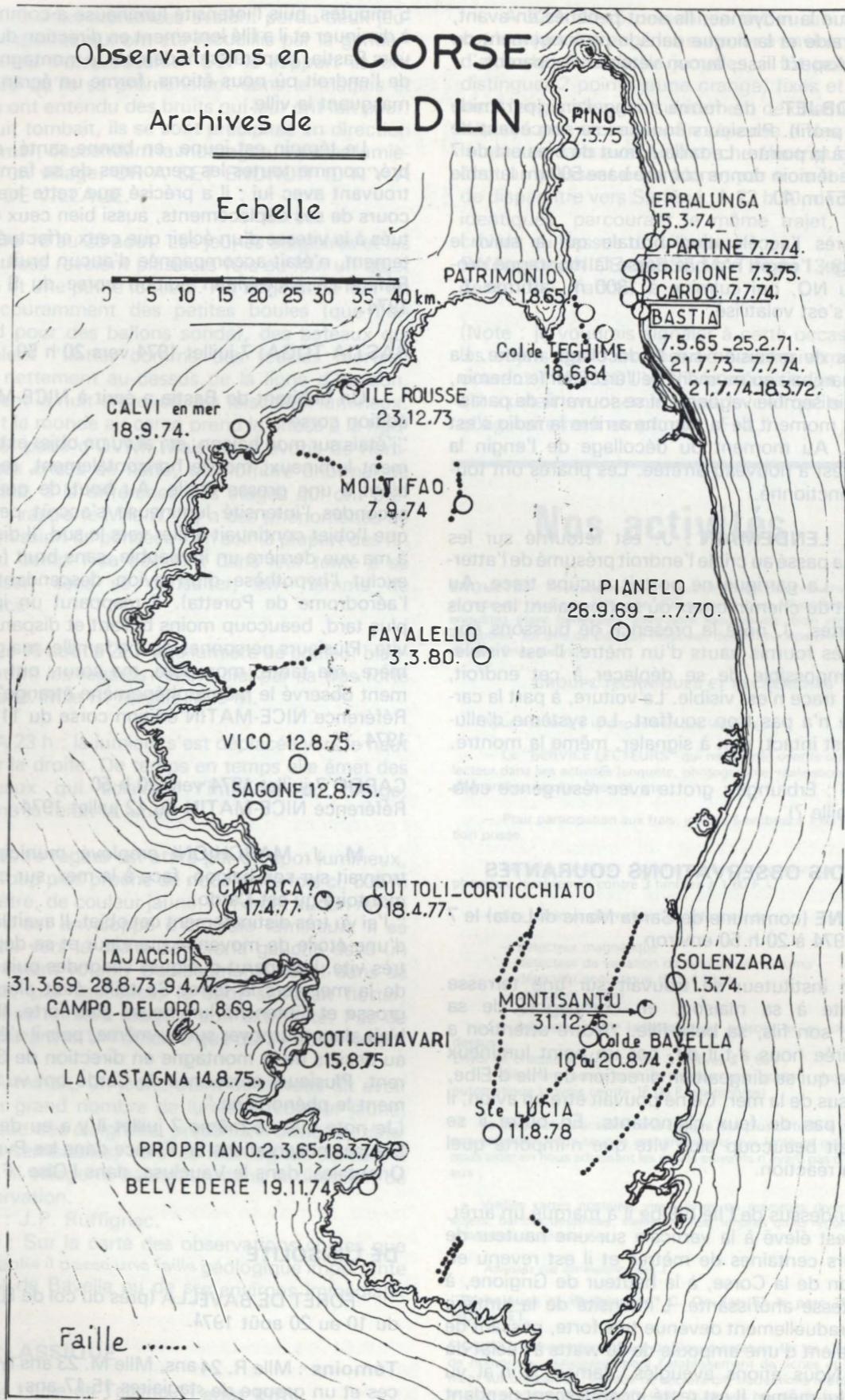
Le couple était en voiture, stationnant dans un chemin creux. Johnny se sentit tout à coup mal à l'aise, il lui semble :

1^o : être observé. 2^o : avoir entendu un léger bruit.

Il jette un coup d'œil sur sa gauche et dans le mouvement voit nettement sur le haut du chemin 3 silhouettes à l'aspect plus que bizarre. Sans presque hésiter, pris de panique, il effectue une marche arrière foudroyante dans le chemin, cabosse les ailes arrières et rejoint la route d'Erbulanga. Il explique ce qu'il vient de voir à sa fiancée complètement affolée. Celle-ci regarde machinalement en direction du chemin qu'ils viennent de quitter : "arrête-toi, regarde ! regarde !". J. s'exécute, il n'en croit pas ses yeux. A environ 100-150 mètres de l'endroit d'où ils viennent un engin triangulaire quitte le sol, accélère brutalement et disparaît complètement.

LES PERSONNAGES : vus à partir mi-mollet, leur taille est d'environ 1 m 60. Les proportions sont normales, pourtant les bras paraissent plus

Observations en CORSE Archives de LDLN



Suite page 25

longs que la moyenne. Ils sont penchés en avant, le dos raide et la nuque dans le prolongement du corps. Aspect lisse, aucun vêtement apparent.

L'OBJET : de forme triangulaire (pyramide vue de profil). Plusieurs couleurs se succèdent de la base à la pointe. La taille à bout de bras est de 7 cm 5. le témoin donne comme base 500 m, la table donne 57 m 40.

Après l'accélération brutale qui a suivi le décollage, l'engin n'a pas passé la montagne proche, au NO, qui culmine à 1300 m, affirme J., l'engin s'est volatilisé.

Pas de précision sur le décollage même. La radio marchait au moment de l'arrêt sur le chemin, le témoin semble vaguement se souvenir de parasites. Au moment de la marche arrière la radio s'est arrêtée. Au moment du décollage de l'engin la radio s'est à nouveau arrêtée. Les phares ont toujours fonctionné.

LE LENDEMAIN : J. est retourné sur les lieux et a passé au crible l'endroit présumé de l'atterrissement. La garrigue ne portait aucune trace. Au sommet du chemin creux où se trouvaient les trois silhouettes, J. note la présence de buissons épineux très fournis hauts d'un mètre. Il est visiblement impossible de se déplacer à cet endroit, aucune trace n'est visible. La voiture, à part la carrosserie n'a pas trop souffert. Le système d'allumage est intact, rien à signaler, même la montre.

PS : Erblunga : grotte avec résurgence célèbre. (Faille ?)

TROIS OBSERVATIONS COURANTES

PARTINE (commune de Santa Maria di Lota) le 7 juillet 1974 à 20 h 50 environ.

Un instituteur se trouvait sur une terrasse attenante à sa maison, en compagnie de sa femme, son fils, sa belle-fille. "Notre attention a été attirée nous a-t-il dit, par un point lumineux jaunâtre qui se dirigeait en direction de l'île d'Elbe, au-dessus de la mer. Ce ne pouvait être un avion, il n'avait pas de feux clignotants. En outre il se déplaçait beaucoup plus vite que n'importe quel avion à réaction."

Au-dessus de l'île d'Elbe il a marqué un arrêt, puis s'est élevé à la verticale sur une hauteur de plusieurs centaines de mètres et il est revenu en direction de la Corse, à la hauteur de Grigione, à une vitesse ahurissante. L'intensité de la lumière alors graduellement devenue très forte, passant de l'équivalent d'une ampoule de 40 watts à l'éclat du soleil. Nous étions aveuglés. Jamais je n'ai vu l'objet lui-même. Il est resté incandescent pendant

5 minutes, puis l'intensité lumineuse a commencé à diminuer et il a filé lentement en direction du sud, vers Bastia, disparaissant derrière la montagne qui, de l'endroit où nous étions, forme un écran nous masquant la ville.

Le témoin est jeune, en bonne santé, équilibré, comme toutes les personnes de sa famille se trouvant avec lui ; il a précisé que cette lueur au cours de ses déplacements, aussi bien ceux effectués à la vitesse d'un éclair que ceux effectués lentement, n'était accompagnée d'aucun bruit. Référence Nice-Matin édition corse du 9 juillet 1974.

BASTIA-TOGA. 7 juillet 1974 vers 20 h 50

Un habitant de Bastia a écrit à NICE-MATIN édition corse : "j'étais sur mon balcon, et j'ai vu un objet extrêmement lumineux, mobile horizontalement, ressemblant à une grosse étoile. Au bout de quelques secondes l'intensité lumineuse s'accrût pendant que l'objet continuait à filer vers le sud. Il disparut à ma vue derrière un immeuble, sans bruit (ce qui exclut l'hypothèse d'un avion descendant vers l'aérodrome de Poretta). Il réapparut un instant plus tard, beaucoup moins brillant et disparut très vite. Plusieurs personnes de ma famille, ma grand-mère, ma tante, mon père, ma sœur, ont également observé le même phénomène étrange". Référence NICE-MATIN édition corse du 11 juillet 1974.

CARDO 7 juillet 1974 vers 20 h 50

Référence NICE-MATIN du 12 juillet 1974.

M. J. MARCHIONI employé municipal se trouvait sur son balcon, face à la mer, sur ce promontoire qu'est Cardo.

"J'ai vu très distinctement cet objet. Il avait la taille d'une étoile de moyenne grandeur et se déplaçait très vite. Il disparut quelques secondes puis revint de la mer vers la terre. Sa taille était alors plus grosse et l'intensité lumineuse plus forte. Il semblait alors tournoyer sur lui-même, puis il s'éloigna au-dessus de la montagne en direction de St Florent. Plusieurs personnes de Cardo ont vu également le phénomène."

(Je note que ce même 7 juillet il y a eu de nombreuses observations en France dans les Pyrénées Orientales, dans le Vaucluse, dans l'Oise. F.L.)

DE L'INSOLITE

FORET DE BAVELLA (près du col de Bavella) du 10 au 20 août 1974.

Témoins : Mlle R. 24 ans, Mlle M. 23 ans monitrices et un groupe de stagiaires 15-17 ans.

Les deux monitrices avaient perdu deux jeunes stagiaires qui ont été recueillis par la gendarmerie de Porto-Vecchio. Sur le rapport ils ont déclaré qu'ils se promenaient dans le maquis et qu'ils ont entendu des bruits qui leur ont fait peur. La nuit tombait, ils se sont précipités en direction de la mer, descendant la montagne, vers les lumières d'un village. OR A CET ENDROIT IL N'Y A PAS DE VILLAGE.

Du 10 au 20 août. Les jeunes stagiaires et les monitrices revoient plusieurs fois au loin un objet ovale et une petite lumière. Au large de la mer on voit couramment des petites boules (que l'on prend pour des ballons sonde), des bateaux qui semblent "flotter comme des feuilles mortes" mais nettement au-dessus de la ligne d'horizon. Souvent la nuit on revoit des faisceaux lumineux. "Tout le monde au camp prend la chose à la rigolade et parle d'OVNI. Mais nous avons de nombreuses crises de nerfs, un nombre anormal de malades, à la différence des stages qui ont précédé", rapporte Mlle R. Il y a des phénomènes de transmission de pensées : un soir la plupart des filles du camp 1 se déclinent dans leur tente à se déguiser, sans se consulter, en "femme de l'espace".

Le 10 août à 22 h une lumière de couleur blanche attire les regards vers le ciel par sa très forte intensité. Mlle R. réveille Mlle M.

A 23 h : la lumière s'est déplacée vers le haut et sur la droite. De temps en temps elle émet des faisceaux qui éclairent l'intérieur du refuge, comme le ferait la lune.

Notre regard est attiré par un spot lumineux, beaucoup plus proche de nous cette fois ci, 500 m peut-être, de couleur jaune. Il n'émet aucun rayon mais il est enveloppé d'un halo lumineux. Il se déplace vers la droite et vers la gauche dans un mouvement rotatif. Déplacement inégal dans sa vitesse, par saccades, le spot semblait flotter, avec une lumière rouge à son extrémité. Pas de bruit durant le 1/4 d'heure que dura l'observation.

A minuit, un jeune étant sorti nous dit avoir vu un grand nombre de lumières couleur jaune, bien que très éloignées, présentant des caractéristiques semblables, vers les montagnes au sud. Il n'y a ni village ni habitation dans la direction de l'observation.

Credit : J.P. Ruffignac.

(Note : Sur la carte des observations corses que j'ai établie il passe une faille géologique importante au col de Bavella ou de ses environs immédiats. F.L.)

DU CLASSIQUE

Sainte Lucie de Tallano 11 août 1978

A 22 h 40, 5 personnes ont vu un objet de couleur jaune orangé les survoler à environ 4000 m d'altitude. A l'aide de jumelles, il fut possible de distinguer 2 points jaune orangé, fixes et parallèles. L'engin changea subitement de direction et se déplaça par saccades. En réponse à des signaux lumineux, faits avec une torche électrique, l'objet émit un puissant éclat blanc, par trois fois, avant de disparaître vers Sartène. A 23 h 10, deux objets identiques, parcourant le même trajet, se sont croisés au-dessus du village.

Référence : NICE CORSE MATIN du 13.8.78 condensé de I. Tahon

(Note : je voudrais signaler à cette occasion que les objets que l'on observe successivement parcourent TRES SOUVENT le même trajet, comme s'il existait un chemin dans le ciel qu'ils doivent obligatoirement emprunter. F. L.)

Nos activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs)

GROUPE TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

— Le "SERVICE LECTEURS" qui renseigne, oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, phénomène insolite observé, etc...).

— Pour participation aux frais, joindre 5 timbres à 1,60 F, par question posée.

— La fiche suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local (envoi contre 3 timbres à 1,60 F.).

— Les schémas permettant la réalisation de :

- détecteur magnétique
- détecteur de variation de luminosité nocturne
- détecteur acoustique ($f > 4 \text{ KHz}$)
- compteur Geiger
- pulsographe
- fréquencemètre (adaptable au pulsogr et au compteur ci-dessus).

Envoyez de chaque schéma contre 3 timbres à 1,60 F.

— Brochure permettant de réaliser une station photographique automatique (envois contre 16,00 F. en timbres)

La conjoncture actuelle rend chaque jour plus difficile le maintien de nos activités. Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant les objets suivants n'ayant pas d'utilité pour eux :

Vieilles cartes postales, vieux livres ou ouvrages divers sur tous sujets, bandes dessinées, vieilles lettres, timbres qu'ils reçoivent ou de collections abandonnées.

Adresssez vos correspondances à :

"Techniques et Recherches" C. De Zan 53 le parc 78540 VER-NOUILLET.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFU) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque

Au Sahara et à St-Laurent du Var (Var)

Je suis à l'armée à Hammaguir (Sahara) sur la base Aérospatiale et je travaille à la météo section "Aérologie" (Etude des vents) nous sommes en 1966 un soir de Septembre/Octobre, je ne me souviens plus de la date exacte ; ce jour là ayant du courrier en retard je ne "descends" pas à la base (7 km du camp météo) pour le ciné quotidien, donc je m'engage à faire chauffer le Radar, les tables traçantes et à gonfler le ballon-sonde muni de sa "fenêtre" (Accessoire en forme de losange en papier alu armé de baguettes de bois destiné à fournir un "écho" au radar) ; tout ceci destiné à commencer plus tôt le "pilot-Radar" (Ensemble des mesures aérologiques) et par là-même à être couché plus tôt. Donc à 21 h 30 environ (le reste de l'équipe rentre vers 22 h 30/45 du ciné) je quitte la chambrée d'habitation (un préfabriqué en tôle) je constate qu'il fait très doux (25° env) que la lune est pleine et que comble de chance, il n'y a pas un "poil de vent" (facilité à sortir le ballon du hangar) je me dirige vers l'Ouest et ce faisant double le bâtiment principal, la seule salle éclairée est celle des "Télétypes" ; je salue le collègue occupé aux transmissions et poursuit mon chemin vers l'ensemble "Aérologie" distant d'environ 300 m à mi-chemin je perçois une sorte de chuintement "Ff, Ff, Ff, Ff" "tiens une "sorcière"(sorte de tourbillon de sable haut de 1 à 3 m) sans un brin de vent, bizarre" pensais-je, et presque aussitôt j'éprouve une sorte d'angoisse indéfinissable, je stoppe aussitôt et situe cette "sorcière" derrière moi, je pense à la lune, je vais en avoir le cœur net, je la verrai puisqu'il fait si clair, je me retourne ; rien ???" (C'est pas vrai ! Qu'est-ce que c'est ?" je crois que dans ma panique à ce moment là j'ai "pensé" tout haut ; effectivement une énorme "ombre" est projetée au sol et s'avance vers moi, je suis "bloqué" par la peur ; l'ombre m'enveloppe d'un coup je sens une sorte de bise glacée, j'ai l'impression de me vider de mon sang, mes cheveux sont hérisssés sur ma tête et tout doucement (il me semble) l'ombre me dépasse, la lune réapparaît je lève un peu les yeux et vois ce "truc" noir d'encre s'éloigner, là, d'un seul coup ; je pars comme une flèche, j'allume la station, le radar, le hangar ; plus rien je regarde le ciel dans tout les sens, rien, le vide, j'ai rêvé ou quoi ? Je tremble comme une feuille à tel point que je n'arrive pas à tenir le gobelet à la fontaine réfrigérante, pas plus qu'à allumer une cigarette quand les copains rentrent je n'aurai pas beaucoup avancé le boulot, je bredouillerai une excuse type "je me suis endormi sur le courrier" ils m'ont cru d'autant plus facile-

ment que j'avais l'air hagard du gars qui se réveille en survaut. 18 ans après je me pose toujours la question : qu'était-ce ? Je n'ai jamais lu de cas d'objets "éteints" ? ! PS : je n'ai ressenti qu'une autre fois ce type de peur "anormale" ; en 1971 quand une secousse tellurique moyenne secoua ma région (Cannes, 06) mais plus jamais je n'ai ressenti ce "hérissement" de mes cheveux !

En marge de cette affaire je me dois de vous signaler qu'il n'était pas rare que mon radar (portée 64 km/décroche pour suivre des "échos" plus rapides que nos ballons-sonde et ce n'était pas des avions car "ils" traversaient l'écran en quelques secondes et d'autre part j'ai appris d'un ami d'enfance Mr L.D. que pendant son service militaire au radar du Mt Agel (06 portée entre 3 et 599 km utilisé pour la surveillance du territoire) ils ont aussi capté des échos non identifiés et non identifiables, ses supérieurs répondant invariablement "laissez tomber !" et classant ces E.N.I. "Top Secret" ; non Mr Bourret l'Armée n'a pas tout dit ! Ma seconde observation qui se situe en Août/Septembre 1978 vers 20 h à Nice (06). Nous dinions sur le balcon avec ma femme quand elle me signala "un ballon au-dessus de St Laurent du Var" à 1 km à vol d'oiseau environ, je me retourne et lui réponds "c'est un ballon météo de la station de l'aéroport, mais ? Au fait "ils" ne sont plus blancs ?" Comme il n'y a pratiquement pas de vent, au bout de 5 mm je me retourne à nouveau pour voir s'il s'élève droit "Bizarre, il n'a pas bougé ? Je vais chercher les jumelles" (des 8 x 30), et aux jumelles il apparaît qu'il s'agit d'un "œuf" couleur "Alu brossé" rien de suspendu au-dessous, il resta ainsi plus d'une demi-heure en suspension, nous l'observions de temps à autre (à cette époque n'ayant rien lu sur les OVNI j'étais certain qu'il n'existant que la forme "Soucoupe"), mais intrigués que nous étions par cette "chose" je me rappelais mon affaire saharienne (dont je n'avais jamais osé parler à quiconque) et faisant un rapprochement je la narrais à mon épouse ; elle dit au bout d'un moment "tiens "il" a disparu !" "mince, tant pis on verra dans le journal, ce serait bien le diable que personne d'autre n'ait vu ça !" "tu crois que c'était une soucoupe ?" "il faudra que je me documente pour savoir si des observations "d'œufs" ont eu lieu."

P.S. Pas de pellicule dans mon "Réflex" 24 x 36 à ce moment là hélas (dommage car j'ai un télé 300 mm)

Survol de la région méditerranéenne St-Tropez, St-Raphaël, Agay par un objet aérien lumineux

Note liminaire

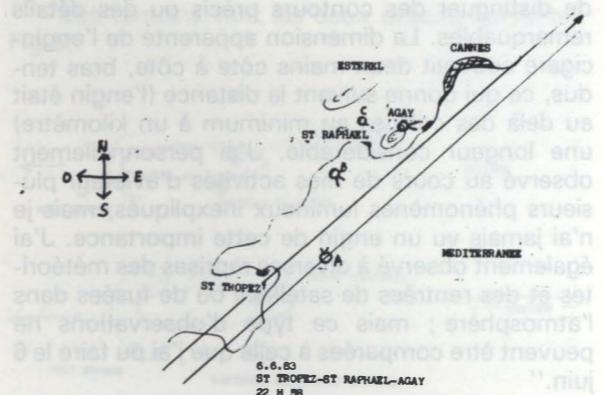
Le lundi 6 juin 1983 à 22 h 58 (moyenne des temps donnés), des témoins ont aperçu entre Marseille et l'Italie (voir presse) un objet aérien lumineux de grande dimension volant à altitude moyenne et à vitesse élevée.

Dans le triangle St-Tropez - St-Raphaël - Agay, le délégué régional de LDLN a entendu les déclarations de 14 témoins du phénomène. Il n'a retenu que les plus intéressants, les témoins étant placés de part et d'autre de la trajectoire de cet engin lumineux. Ne sont donnés que les points caractéristiques des différentes déclarations afin de ne pas encombrer ce CR de considérations répétitives.

A préciser que la nuit était sombre, sans lune ; la mer calme ; pas de vent ; excellente visibilité.

Position des témoins

Couloir de vol probable de l'objet aérien lumineux (fig 1 ci-dessous)



1^{er} série de témoignages

Equipage du bateau St Joseph spécialisé dans la pêche de nuit au lamparo. Situé en mer, au large, au point A. Directement survolé par le phénomène lumineux surgé des collines au nord ouest de St Tropez. Le bateau posait les filets, tous phares éteints, ce qui a permis par une nuit sans lune et sans les reflets des lumières de la côte une

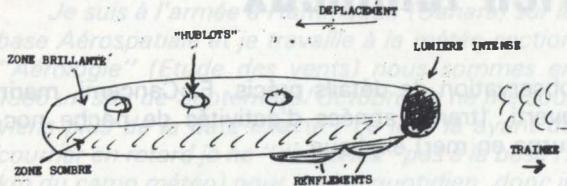
observation de détails précis. F. Cancemi, marin averti, (trente années d'activités de pêche nocturne en mer) explique :

"Une lumière a surgi au dessus de la colline de St Tropez. Elle venait droit sur le bateau et devait très brillante et très "longue". J'ai alerté l'équipage. On a regardé l'engin passer au-dessus de nous. Il était très long, plus de cent mètres s'il volait entre 200 et 300 mètres d'altitude. Mais nous n'avons pas pu préciser cette distance. Nous pouvons affirmer qu'il était en dessous de la couche de brume nocturne qui s'élève en mer à cette heure et qui plafonne aux environs de 1.000 mètres. Le devant de l'engin était arrondi comme un nez de gros avion. On devinait grâce à sa lumière rayonnante qu'il était en métal non brillant. Il était en deux parties distinctes. Obscur en dessous et brillamment éclairé au-dessus sans qu'on puisse préciser une ligne de séparation et savoir comment il était éclairé. Dans la partie supérieure, j'ai compté distinctement trois "hublots" de grande dimension, bien visibles, avec une lumière argentée, peu intense. Au-dessous de l'engin, on distinguait comme deux stabilisateurs ou deux renflements. L'objet était très long, en forme de gros cigare. On aurait dit, en plus étroit, le ballon dirigeable de la réclame Good Year qui, l'été, survole les plages de la côte. Mais sa vitesse était sans aucun comparaison avec les différents types d'avion et d'hélicoptère qu'on a l'habitude de voir, la nuit. Pas de feu de position ou de clignotant. L'engin n'arrêtait pas de "défiler" au-dessus de nous. A l'arrière, il se terminait par une boule de lumière ronde aux contours bien nets, très brillante, sans variation d'éclat, sans projection de flammes. C'est cette lumière qui nous a le plus étonnés. Derrière et loin, une traînée prenait naissance, de l'épaisseur du diamètre de la lumière brillante et sur plusieurs kilomètres. Tout de suite après le rond lumineux, il y avait comme des remous de lumière, un peu comme les écailles d'un poisson. Aucun bruit, aucun sifflement, aucune vibration ni onde sonore quelconque. Le silence du large est resté total.

Le phénomène qui était probablement beaucoup plus long que nous l'avons estimé, a filé sur Agay et disparu derrière les collines d'Antéor (estimation nocturne difficile). Bien que nous ayons souvent vu des fusées, des météorites, des

lumières bizarres en mer, jamais encore nous n'avions observé d'aussi près un phénomène lumineux de ce type et de cette dimension.

Le témoin fait le dessin suivant confirmé par les autres membres de l'équipage. fig 2.

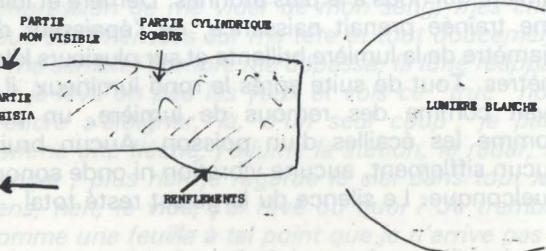


2^e série de témoignages

Les témoins pêchent en mer à la traîne (point B) à 300 mètres de la plage de St Raphaël. Deux bateaux, trois témoins : G.J. retraité. A.G. retraité, P.C. boulanger.

"Le phénomène lumineux s'est manifesté durant au moins une minute. Sa trajectoire allait de St Tropez à l'Estérel ; elle nous a paru ascendante. Le phénomène a disparu ou s'est éteint entre les collines de Valescure et la ville de St Raphaël. Il ressemblait à une fusée classique américaine. Nous n'avons pas pu estimer la longueur du cylindre métallique dont l'avant n'était pas éclairé ; seule, sa partie arrière renflée était visible car éclairée par une masse de lumière nettement plus lumineuse que le diamètre du cylindre. La luminosité de cette boule blanche était intense à quelque distance de la fin du cylindre nettement visible. Une longue trainée est restée visible pendant quelques minutes. Il s'agit bien d'un engin dont, préoccupés par notre action de pêche, nous n'avons pas eu le temps d'observer des détails plus précis. Nous sommes persuadés qu'il s'agissait d'une fusée de grande dimension sans que nous puissions donner ses proportions exactes."

Les témoins ont fait le dessin suivant : fig 3



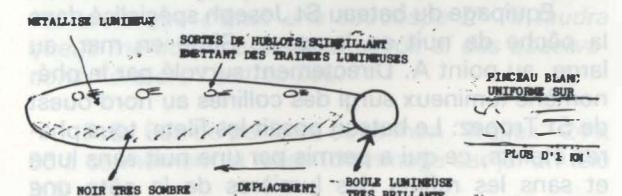
3^e série de témoignages

Monsieur Nondet, son épouse, voisins. Point 6, centre de St Raphaël ; horizon, face au sud, à

600 mètres, de collines bâties. Monsieur N. est un ancien aviateur militaire, spécialiste des transmissions et du trafic aérien sur bases militaires. Il est très informé des problèmes de l'aviation. Ses déclarations sont confirmées par les témoins qui l'entouraient.

"Il était 22 h 55 à ma montre, le lundi 6 juin. La nuit était claire, les étoiles visibles bien qu'un peu floues. Une lumière de grande dimension a défilé devant moi, le long de la colline de St Sébastien. Sa vitesse était équivalente à celle d'un avion en approche. Le silence était absolu, sans même le sifflement d'un avion moteur coupé. J'estime son altitude entre 3.000 et 5.000 pieds. C'était un gros cigare très allongé sur lequel je n'ai distingué aucune superstructure ou aile. Sa direction de vol m'a paru être cap au 020. Son déplacement avait l'allure d'une glissade plus que d'un vol. L'avant n'avait pas dans la nuit de contour discernable, mais j'ai pu noter la couleur gris métallisé du dessous de l'engin. Le dessus était éclairé d'un blanc brillant. On y distinguait des sortes de hublots lumineux qui donnaient l'impression de laisser des traces blanches sur l'engin. J'ai eu l'impression que ces "hublots" se déplaçaient vers l'arrière pour rejoindre une masse de lumière étincelante, fixe, ardente qui terminait le cigare ; elle est restée sans fluctuation durant tout le passage de l'engin (plusieurs kilomètres) et avait le diamètre de l'objet. L'observation a duré environ 20 secondes. Un trainée linéaire blanchâtre très étroite suivait l'engin sur plus d'un kilomètre comme la trainée de condensation d'un réacteur à haute altitude. Elle a disparu en trois minutes. La luminosité de l'objet défilant par le travers ne permettait pas dans la nuit à cause des lumières de la ville sur la brume légère de distinguer des contours précis ou des détails remarquables. La dimension apparente de l'engin-cigare couvrait deux mains côté à côté, bras tendus, ce qui donne suivant la distance (l'engin était au delà des collines au minimum à un kilomètre) une longueur considérable. J'ai personnellement observé au cours de mes activités d'aviateur plusieurs phénomènes lumineux inexplicables, mais je n'ai jamais vu un engin de cette importance. J'ai également observé à diverses reprises des météorites et des rentrées de satellites ou de fusées dans l'atmosphère ; mais ce type d'observations ne peuvent être comparées à celle que j'ai pu faire le 6 juin."

Ce témoin a fait le dessin suivant confirmé par son entourage. fig 4

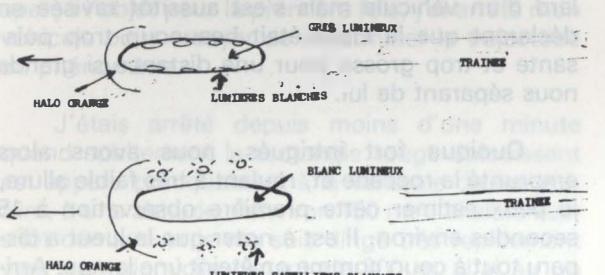


4^e série de témoignages

Monsieur Roignan, ses familiers, visiteurs. Point D, faubourg de Saint Raphaël, horizon dégagé. Le point d'observation est situé sur une colline dominant le paysage. Monsieur R. est paralysé des deux jambes après un accident d'automobile et s'est reconvertis dans l'électronique. Radio amateur confirmé, il a mis au point et fabriqué le détecteur magnétique ADEPS. Il était sur la terrasse de sa villa en compagnie d'amis.

"Mon attention a été attirée par une forte lumière se déplaçant de la mer vers l'Estérel, du moins donnait-elle cette impression. J'ai aussitôt alerté mon entourage. Le phénomène a été visible durant quelques secondes. Sa vitesse était grande mais non exceptionnelle. Nous avons tous eu l'impression qu'il s'agissait d'un dirigeable très rapide. Vers l'avant, sa forme paraissait arrondie et émettait un halo orange peu net bien que très discernable. Ce n'était pas une flamme ni une combustion. Elle ne se prolongeait pas tout au long de l'engin qui, lui, donnait l'impression d'être de couleur gris métallique très foncé. Le "cylindre" matériel était bien visible. Il se terminait par une trainée lumineuse importante. Sur l'arrière, nous n'avons pas remarqué de lumière éblouissante. En revanche, nous avons observé des ronds de lumière très blanche le long de l'engin. Certains les situent sur le pourtour de l'objet ; ils étaient peu nombreux (5 à 10) et mobiles. D'autres les ont situés à l'extérieur comme des boules de lumière qui auraient accompagné le phénomène en volant parallèlement à lui. Nous ne pouvons trancher car l'engin a très rapidement disparu derrière la villa."

Les témoins font les deux dessins suivants : Fig 5.



Remarques de l'enquêteur

Les déclarations des témoins ne permettent pas d'identifier le phénomène lumineux qu'ils ont décrit.

Dans leurs récits, "l'ufologie" pourrait relever :

- Hublots éclairés mobiles vers l'arrière (rotation de l'engin ?)
- boule lumineuse blanche arrière, l'objet allant à grande vitesse
- halo orange à l'avant après ralentissement et avant extinction
- luminosité de la partie supérieure
- aspect gris métallisé
- etc...

Naturellement, ces détails peuvent trouver d'autres explications

- trajectoire rectiligne d'une fusée terrestre
- empennage de queue
- corps métallique cylindrique
- lumière du moteur fusée
- petits réacteurs latéraux de stabilisation
- échauffement orange de l'ogive
- etc...

Mais alors, qui aurait tiré cette fusée ? Au-dessus d'une région très peuplée ? En vol à basse altitude ? Engin silencieux ? etc...

La rentrée d'un débris de satellite ou de fusée cosmique dans l'atmosphère ou la chute d'une météorite ne semblent pas devoir être envisagées, étant donné la nature des précisions apportées par une série de témoins de bonne foi ; tous soulignent qu'ils ont vu un engin de grande dimension, fusiforme, aux contours nets et symétriques, stable sur sa trajectoire...

X X X X

Il conviendrait d'obtenir des explications auprès des autorités civiles et militaires de détection aérienne qui, localement, ont refusé de donner une réponse même évasive au délégué de LDLN.

Note de F. Lagarde

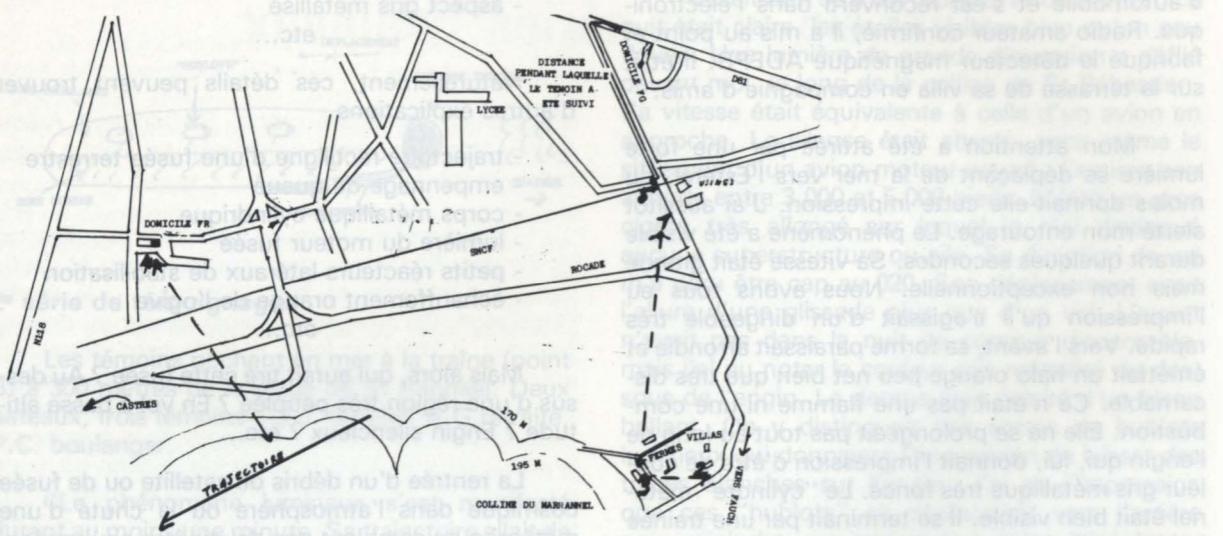
Des centaines de témoins ont observé ce "machin" se déplaçant dans le ciel dans une direction approximative O.S.O. - E.N.E. Tous ceux qui ont rapporté leurs observations le décrivent de la même façon : fusiforme, lumineux, à faible altitude, de grande dimension. Peut-être que quelqu'un sait de quoi il s'agit et ne juge-t-il pas opportun de le dire, mais nous, qui n'avons pour nous faire une opinion que ces rapports d'observations, nous ne pouvons que nous poser des questions sans pouvoir conclure en toute objectivité.

Ce qu'il y a de certain, à l'encontre de tous ceux qui ne rêvent que de mythes, d'archétypes, d'hallucinations pour expliquer les observations insolites, c'est que le dit "machin" est bien une réalité, ainsi en est-il de nombreuses observations du phénomène OVNI.

Suite bas de page 24

Albi (Tarn)

(Voir sur la couverture le dessin de M. Philippe Planard d'après photo du site - Interprétation Libre)



Date de l'observation : dimanche 13 septembre 1981 entre 0 h 30 et 1 heure du matin

Trajectoire de l'objet : Nord-Ouest - Sud-Ouest

Nom du témoin : anonymat demandé FG - âge 20 ans

Nom de l'autre témoin : anonymat demandé FR - âge 19 ans

Etat du ciel : 10/10 de nuages à environ 900 m, absence d'orage et de vent.

Forme de l'objet : rectangle parfait

Couleur : rouge intense (virant au blanc magnésium au centre)

Taille : réelle estimée environ 10 m de long sur 5 de large - vue environ 25 cm de long sur 12 de large

Trainée : néant mais halo (cf rapport)

Durée de l'observation : environ 45 secondes (à varié avec le témoin - cf rapport)

Vitesse : très rapide (estimée après calcul approximatif entre 900 et 1100 km/h)

Les faits

Il était 0 h 30 quand, après avoir regardé un match de tennis à la télévision, je ramenais en voi-

ture une amie chez elle. Pour aller à son domicile, je devais emprunter la rocade qui entoure la ville. Peu avant celle-ci nous avons aperçu simultanément devant nous, à flanc de colline, un objet qui était très lumineux (rouge) et stationnaire, à une distance d'environ 800 m.

Connaissant assez bien les lieux où semblait se situer l'objet (quelques fermes) et excluant la présence là-bas d'un hélicoptère ayant un projecteur aussi puissant, j'ai immédiatement pensé à un ovni, mais n'en ai rien dit à ma passagère. Celle-ci a pris le phénomène pour les feux arrière de brouillard d'un véhicule mais s'est aussitôt ravisée en déclarant que la lueur était beaucoup trop puissante et trop grosse pour une distance si grande nous séparant de lui.

Quoique fort intrigués, nous avons alors emprunté la rocade et, roulant à très faible allure, je peux estimer cette première observation à 15 secondes environ. Il est à noter que la lueur a disparu tout à coup comme on éteint une lampe. Arrivés au domicile de FR, nous avons constaté en quittant mon véhicule qu'une lueur rouge embrasait le ciel par-dessus les toits dans la direction du phénomène aperçu. L'effet était analogue à celui produit par un incendie de forêt caché par une colline.

De plus en plus intrigués, nous avons alors décidé de nous rendre sur le lieu supposé d'apparition de l'objet, distant alors d'environ 2 km en ligne droite. Pendant le parcours la lueur a disparu,

mais à quelques centaines de mètres de l'endroit où nous avions situé le phénomène, elle a réapparu à la sortie d'un virage nous avons vu l'objet. Celui-ci était stationnaire à une quinzaine de mètres du sol et à environ 250 m de nous. Pendant la durée de notre observation l'objet n'a pas changé de forme, de couleur ou de place. Nous étions tellement stupéfaits par cette apparition que je suis assez embarrassé pour fixer le temps pendant lequel nous avons vu l'objet (peut-être une vingtaine de secondes).

J'ai eu le temps de remarquer qu'il était entouré d'un halo de lumière rouge très vive d'à peu près 140°, embrasant une grande partie du ciel, cette lumière était en outre éblouissante. Le phénomène était très impressionnant et (nous n'étions pas tentés de nous approcher davantage en voiture ou à pied) j'ai alors fait demi-tour et suis reparti en direction d'Albi. J'ai suivi dans mon rétroviseur la lueur et celle-ci a disparu après que j'ai parcouru 500 m.

Revenus devant le domicile de mon amie où nous discutions de l'apparition, nous avons vu à nouveau la violente clarté rouge par-dessus les toits, mais cette fois elle se dirigeait rapidement vers nous ; tout à coup nous avons vu passer l'objet à une vitesse extrêmement rapide en arrière de la colline située en face de nous et cela sans aucun bruit. La vitesse était beaucoup plus du double de celle des hélicoptères ou des avions de tourisme rapides qui fréquentent l'aéroport voisin. Cette vision qui n'a pas duré plus d'une seconde nous a confortés dans le fait qu'il s'agissait d'un ovni. Nous avons voulu alerter les parents de mon amie mais y avons renoncé car le phénomène semblait avoir bel et bien disparu.

J'ai alors quitté mon amie et suis reparti vers mon domicile. Arrivé près du lieu où nous avons aperçu l'objet pour la première fois, j'ai arrêté mon véhicule pour essayer de déterminer la trajectoire du phénomène.

J'étais arrêté depuis moins d'une minute quand subitement le rectangle rouge éblouissant est apparu pratiquement à la verticale de ma voiture, à une altitude d'environ 150 m. J'ai alors aussitôt démarré et je me suis dirigé très rapidement vers mon domicile distant de 800 m. J'ai eu un moment de panique quand je me suis aperçu que l'objet me poursuivait mais en maintenant son altitude vis-à-vis de moi.

Il a disparu aussi instantanément qu'il était apparu lorsque je fus à une centaine de mètres de ma maison.

Accompagné de mon père, je suis retourné sur les lieux un quart d'heure plus tard où nous n'avons plus rien remarqué d'anormal.



X : position de mon véhicule, photo de l'endroit où est apparu l'objet pour la 4^e fois (au-dessus de ma voiture).

Remarques

Pendant toute la durée du phénomène, nous n'avons entendu aucun bruit émanant de l'objet (même quand nous étions à l'extérieur de mon véhicule, le moteur de celui-ci arrêté) ; nous n'avons jamais vu une éventuelle 3^e dimension du rectangle (parallélépipède) de même qu'aucune modification de sa forme et de sa couleur. Ma voiture n'a pas eu de panne temporaire d'allumage ou d'éclairage telles qu'elles sont souvent décrites lors de rencontres avec un OVNI. En outre, je tiens à ajouter que pendant les quelques instants où nous avons approché le phénomène (stationnaire à ce moment-là) nous avons eu, autant mon amie que moi-même, la désagréable impression d'être observés.

Cette série d'apparitions m'a forcément marqué pendant plusieurs jours et j'avoue l'être encore quand je me rémembre ces événements.

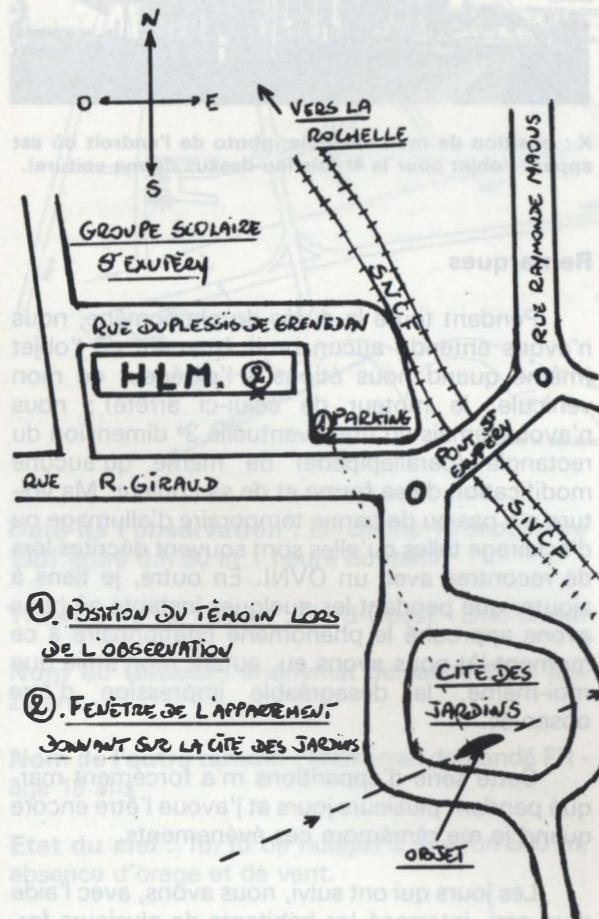
Les jours qui ont suivi, nous avons, avec l'aide d'un ami, interrogé les habitants de plusieurs fermes et villes voisines du lieu d'apparition, qui nous ont déclaré dormir à cette heure-là et donc n'avoir rien vu ni entendu. Le bétail, au dire des fermiers, n'a manifesté aucune nervosité, ni trouble du comportement, la nuit même du phénomène ou dans la semaine qui a suivi.

A ce jour, je reste néanmoins intimement persuadé que, étant donné l'ampleur de la clarté qui portait très loin et l'étalement dans le temps du phénomène, certaines personnes (en particulier circulant en voiture) ont vu l'objet ou du moins la lueur qu'il dégageait.

Nous sommes tout à fait d'accord, mon amie et moi, pour déclarer que ce que nous avons vu ne ressemble à aucun aéronef ou phénomène physique connu (je l'affirme d'autant plus que je suis passionné d'aéronautique et d'astronautique).

A Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime)

(Voir sur la couverture le dessin de M. Philippe Plantard qui illustre ce rapport)



① POSITION DU TÉMOIN LORS DE L'OBSERVATION

② FENÊTRE DE L'APPAREILMENt DONNANT SUR LA CITÉ DES JARDINS

Date et heure de l'observation : un après midi de septembre 1977 (heure imprécise)

Lieu de l'observation : Cité des Jardins - ROCHEFORT/MER (17)

Témoin : Mr Destre - 11 ans - habitant 8, rue de Duplessis de Grenodon à ROCHEFORT/MER

Conditions atmosphériques : temps beau, clair

Suite de la page 23 : ALBI

Enfin, avant de vous faire parvenir ce rapport, nous avons fait une déclaration qui a été enregistrée à la Sureté Urbaine de notre ville.

N.B. : Aucune ligne à haute tension n'est située dans le secteur où a évolué l'objet.

FAITS :

En cet après-midi de septembre et alors qu'il surveillait la camionnette de son frère ainé sur le parking proche de son domicile 1, le témoin eût son attention attirée par un bruit de mouette.

Parcourant le ciel du regard à la recherche de l'oiseau, il vit venant du Sud-Sud-Ouest et se dirigeant vers le Nord-Nord-Est, un objet qui s'immobilisa un court instant à la verticale de la cité des Jardins. L'objet situé à environ 30 m du sol et à 200 m du témoin, avait la forme d'une demi-ellipse d'environ 27 m de long sur 6 m de haut (dans sa plus grande dimension) d'après les données du témoin et le goniomètre de poche.

L'engin de couleur argent n'émettait aucune lueur, si ce n'est le bruit ressemblant au cri de la mouette qui avait attiré le témoin.

Le témoin très impressionné s'est aussitôt précipité chez lui pour avertir son frère et lui faire découvrir ce phénomène, mais le temps (très court au-dire du témoin) d'ouvrir la fenêtre et l'engin avait pratiquement disparu sur place. Le témoin ne s'est jamais intéressé au problème OVNI mais a été très effrayé lors de son observation à tel point qu'il nous a déclaré n'avoir jamais eu aussi peur. Suite à son observation, il ne fut atteint d'aucun trouble ou malaise quelconque si ce n'est une forte frayeur passagère, qu'il n'a pas oubliée d'ailleurs.

Date et heure de l'observation : 16 Novembre 1983 à 19 h 15

Lieu de l'observation : Rue Raymonde Maous - ROCHEFORT/MER (17)

Témoin : Mr et Mme SAUVETTE Joël - C.E LDLN n° 2415

Conditions atmosphériques : temps clair, nuit étoilée

FAITS :

Au cours d'une promenade nocturne ayant pour objectif de sortir notre chien nous n'avons pu nous empêcher d'admirer le ciel largement étoilé. Qu'elle ne fut pas notre surprise de découvrir entre

"Cassignée" et la "Grande ourse" un second bouclier "d'Orion" situé près de l'étoile "M" de la constellation de la "Girafe".

Après quelques secondes d'observation les trois "étoiles" constituant ce nouveau bouclier, et de magnitude égale à celle de l'étoile "M" la plus proche de celle-ci, se déplacèrent vers le Nord-Nord-Est simultanément en respectant scrupuleusement les intervalles entre elles. Il est à noter que le bouclier "d'Orion" n'est visible en cette date qu'à 7°00 le matin derrière l'écliptique, donc aucune confusion n'était possible à 19 h 15 au moment de l'observation. Après une course de 2° environ les trois boules lumineuses s'éteignirent d'un seul coup et ne réapparurent pas malgré la prolongation de notre observation.

Il est également à noter qu'environ trois secondes après leur disparition nous avons assisté au passage du N.NO vers le S.SE d'un satellite qui a masqué par sa trajectoire l'étoile "M" de la constellation de la "Girafe".

Suite de la page 17 : NOS ACTIVITES

mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat FIDUDO, 5 Villa Chateaubriand 94230 CACHAN (timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDLOT, 133 rue Léo-Bouyssou 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) tél. (58) 75.59.19.

RÉSEAU DE SURVEILLANCE O. V. N. I.



LUMIÈRES DANS LA NUIT

Le Réseau de Surveillance L.D.L.N. fait appel aux lecteurs, enquêteurs et Délégués Régionaux de L.D.L.N. qui seraient intéressés par une forme nouvelle de Recherche sur le Phénomène O.V.N.I.

Le Réseau comporte ces spécialités :

I - **Les Veillées Nocturnes** : Organisées par les Délégués Régionaux ou les Cercles L.D.L.N. elles sont régionales, départementales ou localisées. Les organisateurs de ces veillées pourront envoyer leurs résultats au siège du Réseau en cas d'observation intéressante. Dans ce cas ces résultats seront publiés dans la revue.

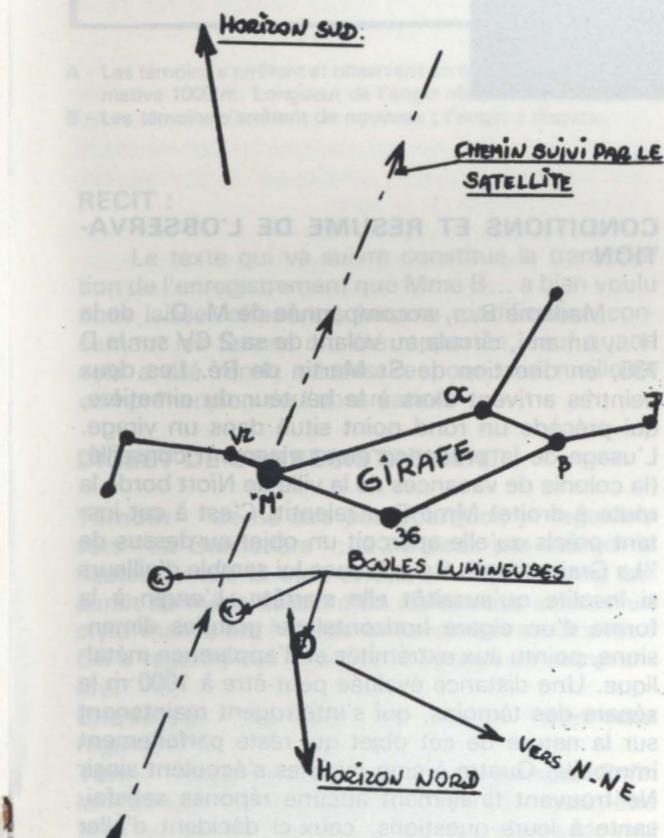
II - **La recherche expérimentale** : c'est l'application ou le test, sur le terrain même à l'occasion de veillées ou d'une initiative particulière, d'hypothèses diverses (y compris les méthodes dites "non conformistes"). Toute personne intéressée par ce domaine très particulier peut écrire au Siège du Réseau.

Tous les résultats d'expériences, de Veillées ou de documents photographiques relatifs aux O.V.N.I. seront publiés dans la revue.

N'oubliez pas que les fruits de vos recherches serviront à tous les Chercheurs de L.D.L.N. Publiez-les !

Toute correspondance sérieuse aura une réponse assurée. (Timbre réponse S.V.P.).

Responsable National du Réseau : M. Beneteau Gérard - Le Bourg - 85200 St Martin de Fraigneau



La Flotte en Ré (Charente-Maritime)



PARAMETRES

Date : entre 1968 et 1970. Fin Septembre.

Heure : crépuscule. "C'était la fin de l'après-midi, le soleil était couché mais il faisait encore jour."

Lieu de l'observation : commune de la Flotte en Ré (1737 habitants). Carte Michelin 71 - pli 12.

Rond point situé près de la colonie de vacances de la ville de Niort (direction de St Martin) D 735. Lieu dit "Coquereau".

Situation du Phénomène : Dans l'axe d'une autre colonie de vacances, "La Grainetière". 16 m au-dessus de la mer.

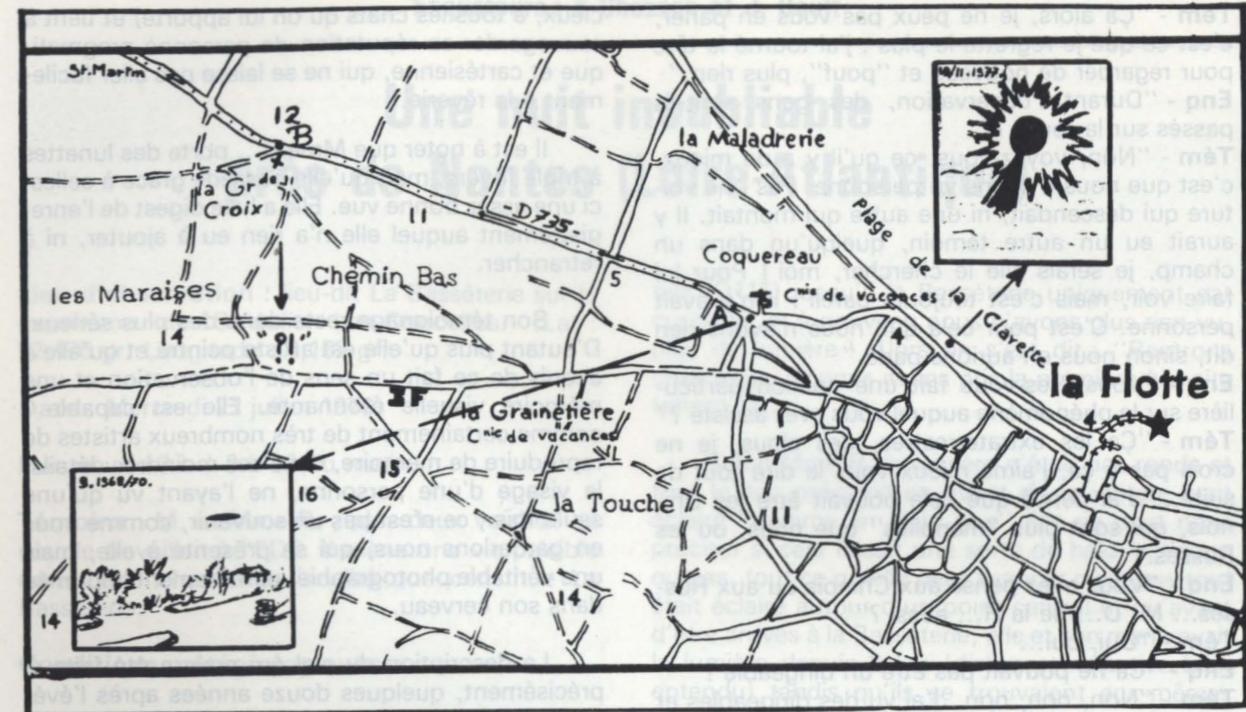
Témoins : Mme M. B..., âgée de 68 ans lors de l'observation. - Profession : artiste peintre. M. D... de la H..., âgé de 70 ans environ - Profession : artiste peintre.

Durée de l'observation : 4 à 5 mn environ.

Conditions météorologiques succinctes : ciel clair, sans nuages, pur, rosâtre. "Si je l'avais peint, j'aurais pris dans les oranges, mais purs" (précisions fournies par le témoin).

CONDITIONS ET RESUME DE L'OBSERVATION

Madame B..., accompagnée de M. D... de la H..., un ami, circule au volant de sa 2 CV sur la D 735, en direction de St Martin de Ré. Les deux peintres arrivent alors à la hauteur du cimetière, qui précède un rond point situé dans un virage. L'usage de la prudence étant vivement conseillé, (la colonie de vacances de la ville de Niort borde la route à droite) Mme B... ralentit. C'est à cet instant précis qu'elle aperçoit un objet au-dessus de "La Grainetière". Sa présence lui semble d'ailleurs si insolite qu'aussitôt elle s'arrête. L'engin à la forme d'un cigare horizontal de grandes dimensions, pointu aux extrémités et d'apparence métallique. Une distance évaluée peut-être à 1000 m le sépare des témoins, qui s'interrogent maintenant sur la nature de cet objet qui reste parfaitement immobile. Quatre à cinq minutes s'écoulent ainsi. Ne trouvant finalement aucune réponse satisfaisante à leurs questions, ceux-ci décident d'aller prévenir M L.B..., qui demeure à St-Martin de Ré. La route qu'ils reprennent est bordée d'arbres et de haies, dissimulant de ce fait l'objet aux yeux des témoins. Arrivés en haut de "la côte de Coquereau", ils ralentissent de nouveau et tentent, par une "trouée", de revoir "le truc". C'est alors qu'ils doivent, suffoqués, se rendre à l'évidence que celui-ci a mystérieusement disparu.



A - Les témoins s'arrêtent et observent un engin durant 5 minutes ; hauteur angulaire 15° ; longueur apparente 1°6'. Distance approximative 1000 m. Longueur de l'engin résultant de ces données : 19 mètres.

B - Les témoins s'arrêtent de nouveau ; l'engin a disparu.

RECIT :

Le texte qui va suivre constitue la transcription de l'enregistrement que Mme B... a bien voulu nous laisser effectuer. Aucune modification concernant les termes n'a été rapportée, sauf quand cela a été rendu nécessaire pour une meilleure compréhension de l'observation.

DIGEST DE L'ENREGISTREMENT :

Témoin - "Je ne sais pas pourquoi, je regardais vers "La Grainetière" ; je ne peux pas évaluer la hauteur, mais là était arrêté un objet oblong qui aurait donné le dessin d'un stylo, vous savez d'un stylo mais alors ! d'une brillance extraordinaire... On a regardé cet objet, on a essayé de comprendre."

Enquêteur - "Combien de temps l'avez-vous regardé ?"

Tém - "Nous l'avons regardé longtemps. Enfin longtemps... je ne peux pas vous dire : peut-être trois ou quatre minutes. L'ami qui était avec moi est Grand Prix de Rome de peinture, moi peintre également, alors il ne faut pas me raconter que je ne vois pas, ni que je n'ai pas vu ce que c'était !.. C'était un objet brillant, très brillant mais qui donnait l'impression de métal !"

Enq - "Quelle couleur ?"

Tém - "Nickel ! C'était la fin du jour, mais il faisait encore clair et je vous dis que c'était brillant !"

Enq - "Y avait-il encore le soleil ?"

Tém - "Le soleil... Non ! Non !"

Enq - "Vous paraissait-il éclairé de l'intérieur ?"

Tém - "Non ! Non ! C'était pas éclairé ! Brillant, métal poli ! Brillant comme de l'argent vif !"

Enq - "Pouvez-vous nous décrire plus axactement la surface, l'enveloppe de ce cigare ?"

Tém - "Sa surface... c'est-à-dire, ça donnait un volume étroit en forme de fusée, pointu aux extrémités mais d'une brillance extraordinaire, comme du mercure."

Enq - "Vous n'avez rien aperçu d'autre ?"

Tém - "Non, il n'y avait rien, ni nacelle, ni lumière, ni rien du tout."

Enq - "Il n'y avait pas de "coutures" ?"

Tém - "Non, il n'y avait rien, comme si cela avait été fait d'une seule pièce, mais vraiment brillant."

Enq - "Comme si cela avait été fait d'une seule pièce..."

Tém - "Aucune ouverture, aucun raccord, rien en dessous... aucun dégagement de..."

Enq - "Fumée ?"

Tém - "Non, non, non."

Enq - "C'est resté stationnaire ?"

Tém - "Ça ne bougeait pas. Mais je ne peux pas vous dire s'il y avait longtemps qu'il était là."

Enq - "A quelle distance vous paraissait-il ?"

Tém - "C'est plus difficile, parce que la brillance de "ça", cela joue pour évaluer la distance, la hauteur..."

Enq - "De quelle façon a-t-il disparu ?"

Tém - "Ça alors, je ne peux pas vous en parler, c'est ce que je regrette le plus : j'ai tourné la tête pour regarder de nouveau et "pouf", plus rien." Enq - "Durant l'observation, des gens sont-ils passés sur la route ?"

Tém - "Non, voyez-vous, ce qu'il y a de mieux, c'est que nous n'avons vu personne. Pas une voiture qui descendait, ni une autre qui montait. Il y aurait eu un autre témoin, quelqu'un dans un champ, je serais allé le chercher, moi ! Pour lui faire voir, mais c'est toujours pareil : il n'y avait personne. C'est pour cela que nous n'avons rien dit, sinon nous en aurions parlé."

Enq - "Vous êtes-vous fait une opinion particulière sur le phénomène auquel vous avez assisté ?"

Tém - "Ça les extraterrestres, des clous, je ne crois pas à ça, j'aime mieux vous le dire tout de suite... J'ai pensé que cela pouvait être les Chinois, qui sont plus "mariolles" que nous, ou les Russes."

Enq - "Vous avez pensé aux Chinois ou aux Russes... M. D... de la H... aussi ?"

Tém - "Oui, oui..."

Enq - "Ca ne pouvait pas être un dirigeable ?"

Tém - "Non, non, non. J'ai vu des dirigeables et certainement plus que vous en verrez, vous ! Alors je connais moi ! Ce n'est pas possible !"

Enq - "Vous ne vous êtes pas posé plus de questions ?"

Tém - "J'ai bien été obligée de me dire : "Je vois quelque chose d'anormal, c'est pas un avion...". Je ne peux nier ce que j'ai vu, puisque je vous le dis et que je le répéterais toujours ; mais je ne peux pas, par exemple, expliquer l'**origine de "ça"**, ni le **but de l'affaire**. On était devant une évidence, on ne pouvait pas en discuter on disait seulement "c'est quoi ?"

Propos recueillis par M.M. Jérémie LEMARIE et Pascal GROUSSET du Cercle LDLN d'Aunis et Saintonge "G.R.E.M.O.C."

LES TEMOINS :

- M. D... de la H... (Grand Prix de Rome de Peinture).

ce témoin étant décédé en 1972, il nous a bien entendu été impossible de recueillir son témoignage. Une note cependant de Mme B... à son égard :

- "A cette époque - 1968-1970 - il avait toute sa lucidité, et moi aussi".

- Mme B...

Agée maintenant de 80 ans, c'est une dame qui, comme vous avez pu vous en rendre compte, fait preuve d'une vivacité et d'une fraîcheur d'esprit peu commune.

Elle est très honorablement connue dans toute l'Ile de Ré (elle donne des soins à titre gra-

cieux, à tous les chats qu'on lui apporte) et tient à sauvegarder sa réputation de personne pragmatique et cartésienne, qui ne se laisse pas aller facilement à la rêverie.

Il est à noter que Mme B... porte des lunettes à triple foyers, mais qu'elle possède grâce à celles-ci une assez bonne vue. Elle a lu le digest de l'enregistrement auquel elle n'a rien eu à ajouter, ni à retrancher.

Son témoignage reste donc des plus sérieux. D'autant plus qu'elle est artiste peintre et qu'elle a acquis de ce fait un sens de l'observation et une mémoire visuelle étonnante. Elle est capable - comme certainement de très nombreux artistes de reproduire de mémoire, dans ses moindres détails, le visage d'une personne, ne l'ayant vu qu'une seule fois ; ce n'est pas un souvenir, comme nous en garderions nous, qui se présente à elle, mais une véritable photographie, parfaitement imprimée dans son cerveau.

La description du ciel qui nous a été faite si précisément, quelques douze années après l'événement, s'explique donc aisément...

Imaginez alors avec quel intérêt supplémentaire nous écouterions les récits de rencontres rapprochées du 3^e type qui auraient eu pour témoins des personnes ayant développé et cultivé leur mémoire visuelle de la sorte...

Très soucieuse de la façon dont nous écouteons son récit, elle insistera beaucoup sur le **caractère objectif et réel du phénomène**. Cet engin d'apparence métallique paraissait bien **exister**. Il n'était pas le fruit de son imagination, pas plus qu'il n'était quelque chose de connu qu'elle aurait mal interprété : elle a été catégorique !

Note : La discréption conservée à l'endroit de cette vision par les deux témoins tient au fait que ceux-ci jugeaient d'une part, leur observation trop éloignée, qu'ils semblaient avoir été les seuls témoins et d'autre part qu'ils n'ont pas assisté à l'apparition ni, même à la disparition de l'engin.

* Mme B..., un témoin dont nous garderons encore un bonne image, celle d'une personne honnête, sincère..., érudite :

- "Ce qui compte dans la vie, c'est l'observation ! Il y a des gens qui ne voient rien, rien du tout !" nous dira-t-elle...

Nous souhaitons pour notre part, que tous ces "inquisiteurs" dont nous avons tant parlé, aient au moins une fois dans leur vie, l'occasion de "sortir de chez eux", et de rencontrer de tels témoins dont la personnalité n'entraîne pas que l'on puisse mettre en doute l'authenticité de leur témoignage, ceux-ci ayant par leur métier l'habitude d'observer.

Enquêteurs : Y Chosson et J. Rault

Une nuit inoubliable près de Nantes (Loire-Atlantique)

Lieu d'observation : lieu-dit La Basséterie sur la commune de St-Julien-Les-Concelles. (Lat : 52,476 gr. Longitude : 4,162 gr).

Date : Mercredi 21 juillet 1976.

Heure : de 3 h à 3 h 30 du matin.

Témoins : M. et Mme R. ; plus deux voisins. Le couple travaillait à l'EDF. Il mène une vie paisible dans cette charmante localité que constitue La Basséterie.

Conditions météorologiques :

Les témoins se souviennent qu'il a plu toute la journée du 20 juillet 1976 mais que la pluie avait cessé de tomber lorsqu'ils firent leur incroyable observation. Quelques étoiles parvenaient à透percer de leur faible éclat les nuages parsemant la voûte céleste.

Astronomie : lune visible sous forme de croissant à 80° à l'est de la direction d'observation. A 1 h 15 TU elle avait pour azimuth 79,2° et 12,5° de hauteur.

LES FAITS :

M. et Mme R. revenaient du Morbihan (56). La route était semble-t-il mouillée car cette journée avait été pluvieuse, en conséquence leur vitesse n'excédait pas les 80 km/h. Ils passèrent par Nantes la grande cité de l'ouest. C'était en arrivant à l'Ile Chalan à 3,5 km de chez eux en ligne droite, et ce à trois heures du matin, qu'ils aperçurent au loin une lumière tout à fait inhabituelle : Mme R. "...ça faisait la lumière du jour au garage Ménard, comme nous habitons que depuis un mois dans la région nous avons pensé immédiatement qu'il était arrivé quelque chose à ce garage, tellement c'était illuminé..." (point 1) selon les témoins les personnes de ce garage n'ont absolument rien remarqué. "Nous avancions toujours en voiture, et quand nous sommes arrivés au garage, il n'y avait plus rien. Habituellement nous tournons à droite juste après ce garage pour rentrer chez nous, mais tout d'un coup nous revoyons l'illumination plus loin vers l'avant, plus loin que la Basséterie (pt. 2). Alors mon mari m'a dit : sûrement qu'avec toute cette luminosité, c'est un accident ! Alors nous avons poursuivi tout droit sur cette départementale (D115) jusqu'à la Basséterie uniquement par curiosité, et à nouveau nous n'avons plus rien vu, plus de lumière ! Alors on s'est dit : "Rentrons chez nous, et nous avons pris la première à droite (photo 1).

Selon Mme R. la lumière n'était pas ronde et tout le lieu présumé en avant de la voiture était éclairé "comme en plein jour". Elle ne peut nous préciser si cela faisait une sorte de halo lumineux ou pas, tout ce qu'elle peut avancer c'est que tout était éclairé autour d'un point central et qu'avant d'être arrivés à la Basséterie, elle et son mari voyait la lumière depuis 2 km (distance indicative bien entendu) tandis qu'ils se trouvaient eux-mêmes dans le noir habituel de la nuit. Il se pourrait aussi que cette lumière fut limitée similairement à des faisceaux mais cette dame très dévouée ne peut en dire plus : "Moi, je ne peux pas vous en dire plus, je ne dis que ce que j'ai vu et ce dont je me rappelle, c'est tout !"

Mme R. poursuit : "Arrivés à la Basséterie, nous n'avons plus rien vu alors nous avons tourné à droite, nous avions à peine fait 50 m quand tout à coup ça s'est éclairé brusquement autour de nous et l'OVNI... il était à côté de nous, là sur la gauche à 30 m et à 1 m du sol. Il était gros comme une R6 (voir carte et photo).

Il y a un fait qui reste alors inexpliqué : comment se fait-il que les témoins n'aient pas remarqué la lumière sur ces 50 m de route, la haie perpendiculaire à la route, qui fut dépassée par le couple, ne constitue tout de même pas un obstacle très sérieux pour une telle lumière ? que penser alors ? Deux possibilités s'offrent à nous :



PHOTO 1

1^o Une extinction volontaire et momentanée de l'Ovni avant l'arrivée de la voiture.

2^o Une arrivée rapide à proximité des témoins venant d'on ne sait d'où, donnant une impression d'instantanéité.

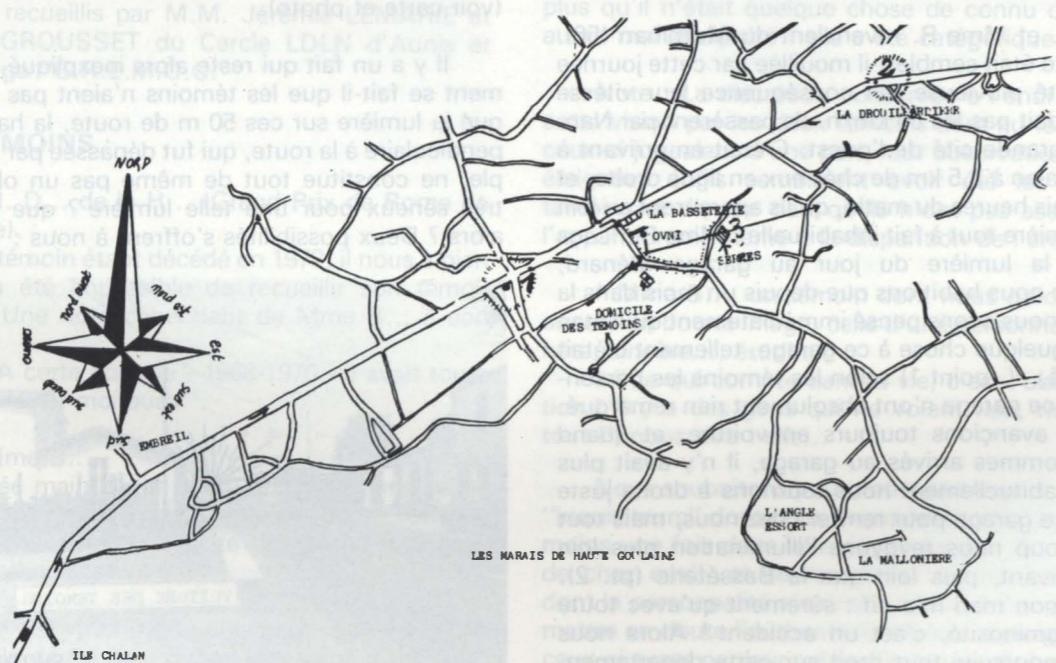
Rien dans le commentaire du couple ne permet de trancher.

tur qui descendait, ni une autre qui montait. Il y

Mme R. poursuit : J'ai eu peur et j'ai dit "Tiens c'est à côté de nous". Mon mari a pensé à un satellite, à un Ovni. J'ai cru qu'il allait traverser la route, mais il n'a pas bougé immédiatement, alors nous avons avancé un peu la voiture jusqu'au virage suivant (photo 2). Nous sommes descendus chacun de notre côté pour admirer ce spectacle et nous avons pris la précaution de laisser les portières ouvertes, après tout on ne sait jamais s'il s'avérait nécessaire de fuir parce que nous sentions qu'il se rapprochait doucement de nous, alors nous nous sommes dit : Cet engin peut peut-être "pulvériser" la voiture (faire ici un rapprochement avec le feuilleton "Les envahisseurs" diffusé une multitude de fois à la télévision, des extra-terrestres en effet réduisent en poudre des objets et des personnes indésirables.)

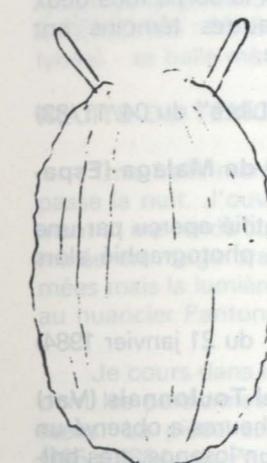
"Nous avons connu le débarquement de 44, c'est pour ça qu'au début de l'apparition de l'ovni, j'ai cru que c'était une fusée éclairante comme pendant la guerre. Mais je me suis vite rendu compte que ce n'était pas du tout ça. C'était différent et d'une beauté ! !... On aurait dit L'arc-en-ciel.

L'Ovni qu'ils virent devait faire 3 m 50 à peu près, il était oval, le grand axe étant vertical, il se situait à environ 1 m du sol et possédait 2 antennes



à son sommet. Le contour de l'Ovni était bien défini mais gondolé. La surface de l'objet était colorée par des bandes de teintes diverses. L'ensemble des couleurs avait une ressemblance avec l'Arc en ciel. Le bleu et le jaune sont les seules couleurs dont Mme R. se souvienne. Le jaune étant semble-t-il la teinte dominante et le rouge non représenté. Les antennes étaient identiquement colorées. De plus ces bandes ne se déplaçaient pas, tout était fixe et calme selon l'expression de Mme R.

... "C'était de toutes les couleurs, l'Arc-en-ciel." Sa description est très différente de celle de son épouse. Pour lui l'Ovni avait bien une forme ovoïde, mais le grand axe, contrairement aux dires de sa femme, était horizontal. De plus les contours de l'objet étaient nets et n'offraient pas d'aspérités. Il y a une importante divergence également pour le bas de l'objet : en effet le témoin y a distingué ce que l'on pourrait appeler un "train d'atterrissage". La grosseur de ces tiges correspondrait à celui d'un poignet, soit environ 6 cm. Celle des deux antennes courbées était également de l'ordre d'une demi-douzaine de cm. L'existence de cette troublante contradiction ne peut en aucune façon faire douter de la véracité des faits, nous sommes convaincus de la sincérité des témoins. Voici ce que pense Mme R. : "Nous ne sommes pas d'accord, c'est pour cela que je me suis dit par la suite "Pourvu que personne ne vienne nous poser des questions" car nous avons été encore plus choqués après en parlant entre nous... nous avons vécu ce fait ensemble et nous ne voyons même pas les choses pareilles, et pourtant nous admirions le même objet". Elle ajouta plus tard qu'elle ne trouvait pas cela normal.



BANDES COLOREES
(LE JAUNE DOMINANT)
AVEC IMPRESSION
DE VOLUME

L'OVNI TEL QUE L'A VU MADAME R.

Nos deux témoins restèrent ainsi à contempler l'ovni pendant dix minutes environ. Le couple ne s'éloigna à aucun moment de sa voiture, craignant le pire. On peut pourtant se demander comment se fait-il que ce couple ait décidé de stopper sa voiture afin de mieux voir cette "chose" effrayante ; peut-être était-ce la curiosité, ou bien encore la beauté de l'ovni... tout cela est bien étrange. Nous avons demandé à Mme R. si elle avait été consciente d'une "coupe de temps" (afin de savoir si celle-ci n'aurait pas vécu une aventure encore plus surprenante), sa réponse fut négative ; elle n'eut aucune sensation de ce genre, pas plus d'effet de picotement ou de chaleur. Ce qui l'a surtout frappée, en dehors de l'objet lui-même, ce fut la lumière et surtout le silence total : il n'y avait aucun bruit, même pas le froissement des feuilles des arbres environnants ! "C'est ça qui est incroyable" ajoute Mme R... "On entendait même pas le moteur de la voiture et pourtant nous nous entendions parler, mon mari qui avait pourtant plus peur que moi me disait "si l'on voit que ça s'approche de trop on va sauter dans la voiture ! Il voulait savoir s'il y avait quelqu'un dedans et il avait peur pour la voiture. Il avait éteint les phares, on se parlait entre nous, on aurait dit qu'on vivait un rêve, ce n'était pas un rêve, c'était SURNATU-

REL ! Et ce silence nous a fortement surpris. Normalement le rythme cardiaque est perçu lorsque le bruit ambiant n'excède pas les dix décibels, ce qui correspond à une chambre sourde. Mais alors comment expliquer le fait que ce bruit ne fut pas entendu par les témoins ? Peut-être est-ce dû au fait qu'ils sortaient d'un milieu bruyant, c'est-à-dire l'intérieur d'une voiture qui a roulé pendant plusieurs heures d'affilées. Une autre contradiction subsiste : pour Mme R., ils auraient tout éteint (moteur + phares) afin de ne pas attirer l'attention de l'ovni (pensant à une présence d'individus à l'intérieur de l'objet) pour son époux, tout serait resté allumé, et ceci afin de pouvoir partir au plus vite si jamais cela s'était révélé dangereux de rester en ces lieux.

Alors qui croire ? Toujours est-il que les témoins sont restés ainsi à observer ce mystérieux objet pendant dix minutes. Au cours de cette observation l'ovni n'est pas resté à sa place initiale ; il s'est avancé, passant de 25 m à une dizaine de mètres, pour atteindre la verticale des lignes électriques bordant la petite route, puis s'est éloigné vers leur domicile à leur droite. Mme R. craignant d'ailleurs que cette maison (4) ne devienne un véritable flambeau. Le gros berger

allemand de cette maison n'a pas aboyé. C'est alors que voyant l'ovni s'éloigner, nos deux témoins décidèrent de se rendre chez eux. à 200 m de leur emplacement, afin de suivre l'évolution du phénomène dans le ciel. Ils réveillèrent leurs voisins autrichiens venus pour la période estivale. Ces derniers gardaient le petit chien du couple, s'est pourquoi ils osèrent les tirer du sommeil. Quatre témoins observèrent alors l'ovni qui montait dans le ciel tout doucement par saccades. C'est là que l'on peut certifier la véracité de cette observation. En effet cette femme, lorsqu'on lui demanda si le ciel était bleu (Il ne faut pas oublier que l'objet permettait de voir comme en plein jour), répondit par une quasi-négation. La probabilité pour que la voûte céleste ait une teinte bleuâtre est des plus infimes. Pourquoi ? Il faut tout simplement connaître les raisons de cette teinte. Effectivement la couleur du ciel diurne est dûe uniquement aux molécules d'air qui diffusent les radiations du spectre visible du soleil dans toutes les directions, mais favorisent surtout les faibles longueurs d'ondes, c'est à dire le bleu et le violet. L'ovni ne pouvait donc pas colorer le ciel en bleu, il aurait dû se trouver à la limite supérieure d'une des couches de l'atmosphère, la troposphère (12 km d'altitude) !



L'œil à l'oculaire les quatre témoins observèrent l'ovni qui s'éloignait dans une direction passant par les serres non loin de là (pt 3) (photo 3) tout en prenant de l'altitude. Selon les témoins, les jumelles ne permettaient pas de voir aussi bien que précédemment, à leur grande déception. L'ovni devint ensuite un petit point similaire à une étoile. Les deux couples s'amusèrent d'ailleurs à comparer les astres stellaires avec l'ovni, ce dernier était semble-t-il beaucoup plus lumineux. Le ciel redévoit ensuite "normal", toute l'observation (c.à.d. à partir de île Chalan) dura une demie heure environ. M. et Mme R. discutèrent ensuite longuement sur les ovni avec les deux autres témoins. Ils ne manquèrent pas non plus d'en parler par la suite à leurs amis. Ces derniers eurent des réactions assez diverses : les uns se moquèrent d'eux et les autres tinrent pour vrai leurs dires, certains regrettant même de ne pas avoir été présents.

Nouvelles de ces derniers mois

(Condensé de presse)

Début Novembre au Chili

Marisol Espinoza Fica, 22 ans, rentrant tardivement à la maison a expliqué à son père qu'elle a été aspirée par une puissante force provenant d'un objet rond flottant dans les airs et émanant des lueurs violettes. Elle et sa voiture soulevées du sol ont été exposées au bord d'un ravin.

Marisol a dû rentrer à pied la voiture ne démarrait plus. La jeune fille a été déposer à la gendarmerie avec son père. A la sortie tous deux revirent l'engin énorme. D'autres témoins ont observé ce même phénomène.

("Midi Libre" du 04/11/83)

18 Janvier 1984 dans le ciel de Malaga (Espagne)

Un objet volant non identifié aperçu par une trentaine de personnes a été photographié alors qu'il survolait un immeuble.

("Matin Républicain" du 21 janvier 1984)

5 Février au soir dans le ciel Toulonnais (Var)

Monsieur Rivière vers 22 heures a observé un objet lumineux de la forme d'un losange, très brillant, très rapide et très silencieux. Il se trouvait à la verticale au littoral toulonnais et semblait se diriger vers Marseille. A environ 20 minutes de l'observation l'objet a disparu.

("Var-Matin" du 06/02/1984)

1^{er} Février 1984 dans le ciel de Lesquin (Nord)

Vers 8 h 30 M. Villette observa une intense lumière rouge à une distance de 5 ou 6 km ; il crut d'abord à un incendie, puis à l'aide de sa longue vue la vision de cette chose se précisa : une immense boule rouge posée sur le sol. Puis la boule monta dans les nuages, puis redescendit sous une forme très ovale puis reprit de l'altitude et disparut laissant au ciel une coloration rougeâtre.

(La Voix du Nord du 2/2/84)

Suite de p. 13 : SOIRÉES DE SURVEILLANCE EN NORMANDIE

Nous vous rappelons qu'il est utile de vous habiller chaudement ; de vous munir d'un siège de toile type "camping" pliant et si vous en possédez, d'une paire de jumelles et un appareil photographique chargé avec une pellicule de 400 ASA diapositives couleurs en le réglant sur l'infini, diaphragme 1,8 à 2,8.

Les résultats des veillées seront publiés dans LDN

Compte-rendu d'enquête effectuée par C. Dumaine et L. Jean (Délégué régional)

Centre de Rouen (Seine-Maritime)

DATE : Dimanche 27 mars 1983

HEURE : entre 6 et 7 heures (lever du soleil)

LIEU : centre de Rouen (76)

PHENOMÈNE OBSERVE : Boule lumineuse rouge de la grosseur de la pleine lune.

2 TEMOINS : M. Beau Bernard (cuisinier dans un lycée) - sa belle mère

RECITS DU TEMOIN :

"ma belle-mère m'appelle du salon où elle passe la nuit. J'ouvre les yeux, me lève brusquement et me rends compte que ma chambre est illuminée en rouge orangé. Les persiennes sont fermées mais la lumière filtre à travers. (WARM RED au nuancier Pantone).

Je cours dans le salon (contigu à la chambre) dont les persiennes par contre n'ont pas été fermées. La pièce est illuminée en rouge plus vif (185u/186/u au Pantone).

J'arrive près de ma belle-mère qui regarde à la fenêtre, et, vois moi aussi une grosse boule rouge, de la taille de la pleine lune, qui descend très lentement et totalement silencieuse, et disparaît derrière l'immeuble devant chez moi. (4 étages).

Cette boule était donc très basse et ne m'a pas apparue être très loin. La trajectoire allait de l'est vers le nord. Voilà, ce que je peux vous raconter sur cette histoire. Cela ne m'a pas inquiété plus que ça et j'en ai parlé à mon collègue M. Dumaine, car je sais qu'il s'intéresse à tout ça".

ENQUETE :

Le témoin est quelqu'un de sérieux qui raconte cette vision matinale comme n'importe quel fait banal sans se soucier de ce que cela peut être. Il insiste plusieurs fois sur le fait que c'était très lent.

Il n'a jamais vu de pareille chose dans sa vie, sa belle-mère (à qui il a téléphoné devant nous pour lui rappeler la date et l'heure) non plus, et n'a jamais lu de livres se rapportant aux O.V.N.I.

Nous avons estimé la durée de l'observation entre le réveil de la belle-mère du témoin et la disparition de la boule à environ 15 secondes, 20 au maximum.

ADDITIF :

Suite à l'enquête ci-dessus, j'ai tenté une recherche de témoins dans le journal local "Paris-Normandie".

Une religieuse m'a répondu, m'expliquant qu'elle a vu exactement le même phénomène que M. Beau mais à 23 h 45. Elle me décrit : "une énorme boule irradiée très grosse comme parfois on voit le soleil sous sa plus grosse forme. J'ai vu cette boule devenir grosse comme un ballon ordinaire, puis comme un pamplemousse et enfin comme une balle de ping-pong ; elle a disparu. J'ai été voir à l'une des fenêtres de la salle et j'ai vu la lune, donc il y avait bien autre chose".

Sa surprise est la même que le 1^{er} témoin quand il s'est réveillé le matin, sa salle de séjour illuminée en rouge.

Le 2^e témoin me dit : "lorsque j'ai pénétré dans ma chambre, j'ai été saisie, impressionnée en y découvrant une très grande lueur qui l'inondait".

Cela me paraît très intéressant, d'autant plus que le phénomène est identique, à 4 kms à vol d'oiseau du premier et ce, à 17 heures d'intervalle. ma conviction est faite, il y a bien eu un ovni le 27 mars 83 à Rouen. Le frère de cette religieuse en est tout aussi convaincu ; celui-ci est ingénieur à l'aérospatiale.

AIDEZ-NOUS A PROVOQUER DE NOUVEAUX ABONNEMENTS

NOUS NE POUVONS COMPTER QUE SUR NOTRE EFFORT COMMUN

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMÉS.
PENSEZ-Y. MERCI !

A Lillebonne et Auzebosc (Seine-Maritime)

Suite à une annonce de recherche de témoins parue dans le "courrier Cauchois" du samedi 8 octobre 1983, monsieur BECHE habitant à Lillebonne nous fait part de son observation qui à eu lieu en 1980. Ne connaissant pas de groupe ufologique à l'époque, le témoin avait écrit au magazine "Nostra" qui lui avait conseillé d'avertir la Gendarmerie, ce qu'il ne fit pas...

Témoins : Mr BECHE Marcel, 57 ans, tuyautier, soudeur.
Mme BECHE, 53 ans, sans profession
Lieu : Lillebonne (76)
Carte Michelinn° 55, pli 4
Date : septembre 1980
Heure : environ 15 heures
Cond. Météo : beau temps, ciel moutonneux

Récit de Mr BECHE : (enregistré sur cassette)

"C'était un samedi après-midi nous étions en train de manger, ma femme et moi, tout était ouvert car il faisait beau... et puis les voisins faisaient un grand feu dans la propriété..."

Puis d'un seul coup, nous voyons arriver un objet au-dessus du feu à environ 50 mètres de hauteur à peu près... un objet sphérique, comme une mongolfière, exactement comme cette photographie là (le témoin me montre une photo parue dans le numéro 479 de Nostra), il planait au-dessus du feu sans aucun bruit, sans rien, et puis le temps que je prenne mes jumelles avec ma femme, nous n'avons pas eu le temps de le regarder. Nous sommes arrivés sur le seuil du balcon et puis l'engin s'est mis à... oh... ! il a fait un quart de tour sur lui-même, et d'un seul coup, il est parti vers le sud à une vitesse vertigineuse, c'était incroyable, ça a fait un zig-zag dans le ciel et là on voyait un point brillant et puis ça a disparu... puis plus rien ; c'était vers 3 heures de l'après-midi... j'ai eu l'impression que le feu l'intéressait."

Note de l'enquêteur :

Le récit de madame Béché ne diffère pas de celui de son mari, si ce n'est la couleur. En effet, monsieur Béché a vu le phénomène gris (Pantone 416U), alors que sa femme l'a vu orange (Pantone 164U - 116U).

- Selon monsieur Béché, l'observation a duré 2 minutes ; il a éteint sa télévision lorsqu'il a vu

l'objet et il n'a pas constaté d'anomalie. Il n'a rien ressenti de spécial sinon la surprise...

- Avant son observation il s'intéressait au phénomène OVNI "sans trop y croire" : après il a acheté des livres sur le sujet. Auparavant, il avait observé une boule lumineuse dans le ciel en 1976 mais ne s'en souvient plus très bien.

Ces témoins ont peu parlé de leur observation autour d'eux. Ils ont de gros problèmes pour apprécier les distances et les dimensions du phénomène (comme une mongolfière)... tout cela est bien vague.

- Les voisins n'ont rien remarqué, tout au moins n'en parlent-ils pas ; c'est dommage.

Intérogé plusieurs fois, monsieur Bréché ne modifie pas son récit sauf sur un détail ; lors de notre premier entretien, il a déclaré que l'objet avait fait un quart de tour sur lui-même et à notre deuxième rencontre, il ne se rappelle pas avoir dit cela. C'est un détail, je pense néanmoins ces personnes sincères, ils racontent simplement ce qu'ils ont observé, sans exagération.

LIEU : Auzebosc (76) 2 km d'Yvetot

DATE : Le témoin ne se rappelle pas exactement, sans doute au printemps. "C'était à l'époque où l'on parlait beaucoup des OVNI", m'a-t-il dit.

HEURE : Environ 23 heures

TEMOIN : Mr X..., agriculteur (conseiller municipal)

RECIT DE Mr X... : Je labourais mon champ, il était environ 23 heures, 23 heures trente, je ne pourrais vous le dire exactement.

J'ai vu une boule de la grosseur d'une étoile, je n'y ai pas vraiment prêté attention, mais cette boule a grossi comme ça (Mr X... me montre en écartant ses bras de 50 centimètres). Je ne sais pas si cela s'approchait où grossissait sur place mais je me suis demandé si cela allait s'arrêter. A un certain moment, la boule s'est stabilisée et est redevenue de la taille d'une étoile, puis cela a disparu.

- C'est peut-être dû à la nuit mais cela faisait un peu comme des rayons autour de la boule ; c'était

Eslettes (Seine-Maritime)

Date : 1^{er} janvier 1976

Heure : 0 h 02

Conditions météo : Ciel couvert

Témoins: Mr MONNEAUX Joseph, rebouteux, magnétiseur, ainsi que 26 autres personnes en tout.

Phénomène observé : boule blanche lumineuse, énorme, durant 3/4 d'heure

Récit recueilli chez Mr MONNEAUX :

"J'étais à mon domicile avec 3 personnes de ma famille entrain de fêter la nouvelle année. Je me tenais à la fenêtre quand j'aperçus une grande clarté blanche, aveuglante qui illuminait tout le paysage loin devant la maison. Je distinguais une boule énorme, lunaire, aux contours bien nets. Le phénomène se déplaça lentement vers la gauche de la maison en contrebas où il changea de couleur passant du blanc au rouge puis à un rose intense. Il s'arrêta au-dessous de ce qui est maintenant une forêt mais qui n'était alors qu'une vaste étendue d'arbustes et de ronces. Il stationna un certain temps juste au-dessus du sol puis fit le trajet en sens inverse pour revenir une nouvelle fois vers la forêt. D'après moi, l'observation dura 3/4 d'heure. D'autres personnes groupées en plusieurs familles furent témoins ce soir là, en tout 27 personnes, toutes dans un périmètre assez restreint."

● ● ●

assez confus, je ne voyais pas une forme précise. Le phénomène a duré peut-être 1/4 d'heure à 1/2 heure.

J'avoue que cela impressionne et qu'après on hésite à aller travailler seul la nuit. La boule était de couleur blanche.

COMMENTAIRES : Le témoin a fait d'autres observations de boules lumineuses mais il y a longtemps et il ne peut apporter de précision.

- Son avis personnel est que ce sont des gens qui s'amusent à faire peur aux autres avec des gadgets électroniques, ou bien à des véhicules de l'armée...

- Il n'a entendu aucun bruit, mais il faut dire qu'il n'a pas cessé de travailler pendant son observation et il y avait le bruit de son tracteur. Il raconte simplement ce qu'il a vu et affirme que cela ne pouvait être une étoile.

Madame DUPUIS et ses enfants déclarèrent qu'ils avaient aussi observé cette boule rose intense au-dessus de la forêt non loin d'eux. Les autres voisins crurent à un incendie. Toute l'observation se déroula sans aucun bruit. Le départ de la boule se fit assez lentement, disparut doucement à leurs yeux. Y-a-t-il eu atterrissage derrière les arbres ? dans les champs alentour ? En tous cas, personne n'en fut témoin.

Tous les témoins n'ont rien ressenti pendant ou après l'observation. L'environnement ne comporte rien de spécial si ce n'est une petite centrale électrique de faible puissance.

Par contre, la région est relativement riche en observations plusieurs cas nous ont déjà été signalés, sur lesquels nous avons déjà enquêté sans pouvoir donner d'explication rationnelle, comme pour ce nouveau cas.

Monsieur Monneaux qui déclare s'intéresser à pas mal de mystères pensait à ce moment, en voyant le phénomène à une masse lumineuse qui s'échappe du sol, qui palpite, une sorte de monstre ou de vie différente qui émanerait de nous, de ce qui vit autour de nous, d'énergies inconnues.

Il fait aussi, ayant lu pas mal de livres sur ces sujets, des rapports avec la bible (étoile de Noël, etc.)

Les gendarmes de Montville firent une enquête très sommaire sur cette affaire, concluant que les "OVNI" observés n'étaient en fait que de vulgaires fusées d'alarme lancées par un habitant de Malaunay tout proche, pour en faire voir de toutes les couleurs à ses contemporains.

Est-ce qu'une fusée d'alarme peut-être observée pendant 3/4 d'heure en boule régulière, changer de couleur tout en se déplaçant sans aucun bruit, aller et revenir, pour disparaître et réapparaître lentement au-dessus des arbres ? ? ?

D'autre part, Mr Monneaux m'a confié un dossier qu'il a lui-même réalisé avec de nombreuses notes concernant des phénomènes analogues à celui précédemment rapporté.

Monsieur Monneaux est quelqu'un que l'on peut qualifier de "marginal" par rapport aux gens

A St-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime)

Témoins : Madame DARNEY, 40 ans - Sa sœur, 41 ans

Date : 10 Octobre 1983

Heure : entre 19 h 30 et 20 heures.

Lieu : St-Etienne du Rouvray (4 km banlieue sud de Rouen) Carte Michelin n° 55, pli 6.

Conditions météo : ciel assez couvert ; pas d'étoile visible.

Phénomène observé : grosse boule orangée.

Le 10 Octobre dernier, vers 20 h, le journal local Paris-Normandie téléphone à mon domicile pour me signaler qu'une correspondante qui désirait rester anonyme venait de signaler l'observation d'une boule lumineuse très grosse près de son domicile. Nous nous rendons sur les lieux et parvenons à rencontrer cette personne. Voici son récit :

"J'étais en train de souper avec ma sœur quand cette dernière se leva pour guetter à la fenêtre le retour de mon mari. De cette fenêtre, une grande baie vitrée aux rideaux tirés, elle vit quelque chose d'inhabituel. Elle m'appela mais je ne vins qu'un long moment après sur son instance. Elle me dit avoir vu arriver une boule orangée, entourée d'un halo vert qui s'immobilisa au-dessus d'un immeuble tout proche. Ma sœur téléphona de chez moi au journal de la région pour faire part de cette observation. La conversation dura assez longtemps et à son retour à la fenêtre, la boule était toujours là. C'est à ce moment que j'accompagnais ma sœur dans la cuisine et que je vis arriver une boule blanche, comme une lumière phosphorescente qui s'immobilisa elle aussi après avoir comme plongé un peu au-dessus du même immeuble. Entre-temps, la boule orange avait disparu soudainement à une vitesse folle. Je ne la vis pas mais ma sœur put voir les deux pendant un très bref instant."

Je fus très impressionnée et reculais presque aussitôt. La boule partit à une vitesse incroyable et on ne vit plus rien.

Suite de la page 35 : ESLETTES

rencontrés dans la vie courante. Mais sa bonne foi ne peut pour autant être mise en cause. Il n'a pas été le seul à observer le curieux phénomène. Les gens réunis en famille, tard cette nuit de la Saint Sylvestre, donnent l'explication au nombre important de témoins, ce qui d'habitude est chose rare lors de manifestation OVNI.

Ce qui est très curieux c'est qu'on se sentait attirées par ces phénomènes ; c'était comme si cette boule allait venir chez nous. Ma sœur m'a dit que la boule orange était d'une taille plus importante que celle de la pleine lune et que ça illuminait toute la cuisine.

Pendant tout ce temps il y avait deux petits gamins qui jouaient dehors, ils ont du voir la même chose."

O.V.N.I. or not O.V.N.I. ?

Nous avons fait paraître des recherches de témoins dans le journal ; celles-ci n'ont donné aucune réponse. Nous sommes allés sur place dans les immeubles environnants pour recueillir des témoignages, personne ne veut "se mouiller". St-Etienne du Rouvray est un quartier très populaire qui ne comporte quasiment que des immeubles et a donc une très forte densité de population. Il est étonnant que personne n'ait rien vu mis à part ces deux dames...

Nous n'avons pas pu rencontrer la sœur de madame Darney, celle-ci habitant Paris étant rentrée chez elle peu de temps après. Par contre madame Darney qui n'a vu en définitive que peu de chose nous a paru très impressionnée même 3 semaines après l'observation. Sa voix est remplie d'anxiété, saccadée comme lors d'une grande peur. C'est une femme de milieu modeste, simple qui nous a paru être de très bonne foi. Elle a insisté plusieurs fois sur le fait qu'elles ont ressenti une grande attirance vers ces boules sans pouvoir bien l'expliquer avec des phrases.

Qu'ont donc vu ces dames ? Un avion, un hélicoptère ? Elles n'ont entendu aucun bruit (la fenêtre est restée malgré tout fermée). Mais de toutes façons, aucun appareil civil ou militaire ne peut stagner comme ça durant un long moment (madame Darney parle d'une demi-heure) et partir à cette vitesse en un éclair de secondes.

La foudre en boule ? Ce que l'on en sait pour le moment ne nous permet pas d'envisager cette hypothèse au vu des évolutions du phénomène.

Depuis 1954, 3 observations similaires ont été faites dans un rayon de 2 kilomètres du lieu d'habitation de madame Darney. Est-ce un hasard ou bien la région est-elle soumise plus qu'ailleurs à ces étranges visites pour une raison précise inconnue pour le moment ?

Les OVNI de Fontainebleau des 15, 16, 17 juillet 1983

domaine particulier (les observations rapprochées) touchant à l'aire durant les dernières années, affirmer le même mythe, etc. Il existe dans ce secteur spécifique, les phénomènes un peu différents, mais qu'ils observaient sans pouvoir l'identifier. Ils ont pensé à un satellite, tout d'abord, et n'ont pas parlé d'OVNI. Ils n'ont vu qu'un seul point lumineux à l'Ouest, très brillant. Le samedi, lorsque les gendarmes ont observé ce point lumineux avec une paire de jumelles, ils en ont vu deux.

Il s'agissait en fait de Vénus et de Régulus (Alpha du Lion) que les témoins ne pouvaient pas distinguer l'une de l'autre à l'œil nu.

Dans tous les cas, les observations des témoins d'une part : Vénus et Jupiter, celle des gendarmes : Vénus avec la proximité de Régulus au travers d'une paire de jumelle, ont été rapportées avec un maximum de précisions en ce qui concerne l'apparence, les "trajectoires" et les horaires. L'identification est certaine et ne laisse subsister aucun doute.

Conclusions :

Ayant pu constater la qualité des témoignages qui m'apportèrent, avant même l'apparition des "objets", la certitude que j'allais être confronté avec un phénomène tout à fait naturel : des sources astronomiques ; je constate une fois de plus quel sort réserve la presse à ce genre de témoignage.

Les sources lumineuses n'ont jamais traversé le ciel d'Est en Ouest en 1 h 00. Elles n'ont jamais évolué "en escadrille". La Presse a avancé un certain nombre d'hypothèses, en a écarté un certain nombre d'autres, mais à première vue personne n'a pensé un instant qu'il pouvait s'agir de ce genre de méprise tout à fait courante. Bien sûr le G.R.C., en la personne de Patrice Cubeau, nous avait déjà fait part dès le lundi 18 au soir "d'une possible mésinterprétation due à la magnitude de Vénus et la proximité de Régulus". Cependant, il nous fallait en obtenir la certitude en recueillant des informations beaucoup plus précises que ce que nous donnait la Presse. Il est vrai que si l'on se réfère uniquement aux coupures, il est bien difficile de se faire une opinion. Je dois souligner le fait que monsieur Thill s'est montré très coopératif et je dois aussi souligner qu'à ce jour il n'avait pas reçu d'autre groupement.

COORDONNÉES PLANÉTAIRES
Ephémérides 1983, Bureau des Longitudes. S.A.F

Informations complémentaires sur les phénomènes du type I de la vague italienne de 1978 (1)

Témoins : Madame DARNEY, 40 ans. Sa sœur,

Les cas présentés dans notre long article démontrent l'importance de la vague italienne de 1978.

Elle influença beaucoup la psychologie et les habitudes de la population italienne, si l'on considère le niveau impressionnant atteint par la vague durant certaines périodes (par exemple en décembre).

Il s'agissait d'un phénomène social, essentiellement, touchant chaque catégorie de la population : après avoir atteint le point de saturation, il disparut rapidement, par suite du "black-out" des médias concernant les informations relatives aux ovnis.

Cependant, il s'agit d'un phénomène extrêmement complexe que nous ne pouvons pas développer ici, d'autant plus que nous ne sommes pas assez préparés spécifiquement pour aborder un tel sujet.

Nous dirons seulement que presque tous les cas bien connus ne peuvent pas être pris en considération pour plusieurs raisons (particulièrement parce que leurs sources sont pratiquement inutilisables) ou peuvent être expliqués à la fois par des termes de possibilité ou probabilité et (plus rarement) par des termes de certitude.

Suite de la page 37 : FONTAINEBLEAU

	Lever	Coucher
SOLEIL	15/7 04.04 TU	19.48 TU
	20/7 04.10 TU	19.44 TU
LUNE	15/7 10.12 TU	23.00 TU
	20/7 16.16 TU	00.29 TU
Premier quartier le 17/7 à 2 h 51 TU		
Pleine Lune le 24/7 à 23 h 27 TU		
15/7 : Ascension droite : 11 h 48.21		
Déclinaison : 6°58'		
20/7 : Ascension droite : 15 h 58.28		
Déclinaison : -18°23'		
VENUS	16/7 07.51 TU	21.22 TU
	20/7 07.49 TU	21.06 TU
16/7 : Ascension droite : 10 h 20.39		
Déclinaison : 09°13'		
20/7 : Ascension droite : 10 h 27.34		

Déclinaison : 07°51'
 16/7 : Magnitude : -4,2 Diamètre apparent : 35°6 d'arc
 20/7 : Magnitude : -4,2 Diamètre apparent : 37°9 d'arc

REGULUS Ascension droite : 10 h 07.28 Déclinaison : 12°03'03"
 Magnitude : + 1,4.

JUPITER 20/7 15.28 TU 00.26 TU
 Ascension droite : 15 h 56 55
 Déclinaison : -19°40'
 Magnitude : -1,9
 Diamètre apparent : 41''9 d'arc

(Rajouter deux heures au temps TU pour obtenir le temps légal)

ver les moyens de contrôle appropriés. Il ne faut pas oublier l'existence de canulars, c'est-à-dire des témoignages montés intentionnellement à partir "d'évidences physiques" : ils sont conçus en exploitant le climat particulier des vagues d'observations et en utilisant des éléments de base du mythe OVNI, afin d'atteindre certains objectifs (publicité, plaisanteries, mythomanie, etc...). De plus, il existe un problème fondamental, que nous avons déjà abordé au début de cet article : la qualité des sources d'information.

La plupart des cas italiens de type 1 proviennent des sources complètement inutilisables témoignages directs, rumeurs et indiscretions plus ou moins détaillées, articles de presse, rapports incomplets ou effectués par des "enquêteurs" sans aucune préparation ou objectivité. Les informations dont on dispose ne sont donc pas exploitables pour une étude concernant ce qui est supposé être le "réel" phénomène OVNI, le principal objectif de la "recherche OVNI" : les enquêtes développées correctement et non soumises à des limitations (telles que : un important laps de temps entre l'événement et l'investigation directe ; des traces ou autres effets observés par le témoin ou quelques autres personnes ; l'impossibilité d'interroger tous les témoins ; etc.) sont peu nombreuses et se comptent sur les doigts d'une main. Les autres ne sont pas utilisables, mais ne doivent cependant pas être négligées et sont à considérer avec attention pour évaluer et examiner tous les divers facteurs qui ont donné naissance au mythe OVNI. L'on ne doit rien rejeter dans cet "étrange", cet "absurde", cet "invraisemblable", cet "incertain", ce "faux" : tout ce qui touche au "monde des OVNIs doit être étudié, puisque les croyances, le mythe et une grande partie du "phénomène OVNI", proviennent de ces faits. Mais il ne s'agit pas d'une "origine" réelle, mais plutôt d'un cycle continu, lié d'une certaine manière à une sorte d'évolution des éléments de base.

Dans notre article (ou plutôt notre catalogue), nous avons présenté de brèves analyses statistiques sur ces données ; en dehors de leur valeur discutable, elles n'ont qu'un seul but : mettre en évidence des distributeurs de phénomènes de type 1, pour attirer l'attention des chercheurs. Nous n'avons pas essayé de voir dans cette analyse si l'entité mythique appelée "phénomène OVNI" s'est située dans le temps et dans l'espace. Nous avons seulement essayé de vérifier si ce courant quantitatif se retrouvait dans un échantillon de phénomènes considérés par la plupart des ufologues (mais pas seulement eux !) comme des cas OVNIS authentiques. Ces distributions n'ont donc pas de valeur si l'on veut analyser certains comportements du phénomène OVNI (c'est-à-dire une manifestation inconnue supposée sans relation avec des témoins) pendant la vague de 1978, alors

qu'ils ont une valeur si leur objectif est de mettre en évidence certaines caractéristiques d'un domaine particulier (les observations rapprochées) de ce phénomène psycho-sociologique produit indirect de ce mythe, qui, toucha l'Italie durant cette période. Nous pouvons affirmer la même chose concernant notre approche sur les données "sociologiques" : dans ce secteur spécifique, les analyses ont une plus grande importance, mais celles-ci ont été réduites par suite de la rareté et de la très mauvaise qualité des informations disponibles. Il est évident que de telles analyses (à condition d'être plus développées et effectuées à l'aide de techniques plus raffinées et plus détaillées que les nôtres) devraient permettre de fournir des informations utiles à ceux qui "bâtissent" ou pour être plus exact, à ceux qui répandent le mythe OVNI : les témoins, évidemment !

En ce qui concerne notre approche sur les paramètres de distribution tels que la "forme" et la "longueur", nous précisons ne pas les considérer du tout ou les utiliser comme de simples indications du phénomène psycho-sociologique lié à la vague.

Si ce que nous appelons habituellement "phénomène OVNI" existe réellement nous ne l'avons pas, ou presque pas, considéré dans notre catalogue/article : il pourrait seulement résulter d'un échantillon d'expériences de témoins, étudiées et analysées par des techniques permettant d'exclure (dans des limites raisonnables) la possibilité de les expliquer par de mauvaises interprétations des témoins, des événements subjectifs, la combinaison des deux, ou bien des canulars. Combien de cas dans le monde peuvent faire partie de cet échantillon ?

Réfléchissons...

11/a) Entre le 20 et le 25 avril 1978. 24 h 00 SAN BERNARDINO (Reggio Emilia)

Sept jeunes gens, parmi lesquels GIAMPIERO PIGNAGHI (14 ans), se trouvaient près d'un bar quand ils entendirent un sifflement puissant devenant de plus en plus intense. Il semblait provenir de l'arrière du bâtiment : les jeunes gens s'y rendirent et virent un grand objet ellipsoïdal émettant une lueur jaune éclatante. Le phénomène inhabituel se trouvait à environ 1 km et était à l'arrêt au-dessus du sol : il tournait sur lui-même dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Le bruit intense était toujours audible ; puis l'objet partit vers la gauche et quelques secondes plus tard disparut soudainement, en même temps que le sifflement. L'expérience visuelle dura 10 secondes environ. ("IL GIORNALE DEI MISTERI" n° 131, 57)

25/a) 16 août 1978. 23 h 30 MONTE DEL LAGO (PERUGIA)

Un étudiant, ERALDO CERRINI, a aperçu une "lumière" s'arrêtant dans le ciel et descendant ensuite le plus près possible de la surface du lac TRASIMENO. Elle était de forme ronde et "aussi grande que la pleine lune" ; elle émettait une lueur rouge. Le phénomène se trouvait à 2 ou 3 km du témoin. Soudain, il disparut en "s'éteignant" mais "se ralluma" immédiatement à quelques kilomètres de là ; cette manifestation se répeta plusieurs fois et l'objet se trouvait toujours juste au-dessus de la surface de l'eau.

Puis il décolla verticalement et très rapidement. Toute l'observation dura quelques minutes.
("IL GIORNALI DEI MISTERI" n° 125,15)

77/a) 14 décembre 1978. 16 h 30/16 h 45
SAN VITO DEI NORMANNI (BRINDISI)

Plusieurs chasseurs ont aperçu un certain nombre d'"objets volants sphériques" pendant environ 15 minutes ; l'un d'entre eux toucha presque la surface du sol.
("LA GAZZETTA DEL MEZZOGIORNO 15/12/78

77/b) 14 décembre 1978. 16 h 30/16 h 45
ZONE DE "LE MURGE" (BARI).

De nombreux objets très brillants ont été aperçus descendant vers le sol : selon les renseignements fournis, certains d'entre eux auraient atterri à QUASANO.

("LA GAZZETTA DEL MEZZOGIORNO 15/12/78

90/a) 18 décembre 1978. 20 h 00
CALDERA (MESSINA)

Une institutrice de cours élémentaire ainsi qu'une autre femme, qui se trouvaient dans une localité proche, ont remarqué une lueur très brillante immobilisée à 4 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elle éclairait la route qui se trouvait à proximité ; puis elle se transforma en une "chose ovale" d'un mètre de long. Les deux femmes prirent peur.
("IL PUNTO" Janvier 1979. "IL GIORNALE DEI MISTERI" n° 131,15)

96/a) 20 décembre 1978. 20 h 00
TARANTO

Mr LUIGI FIORE (25 ans) et Mlle C. FIORUCCI (17 ans) se trouvaient à bord d'une voiture quand ils virent un objet elliptique descendre du ciel et s'arrêter à environ 2 km d'eux. Il avait une coloration orange au départ puis il disparut. A sa place, il y eut une masse sombre qui persista pendant environ une demi-heure. La radio à bord de la voiture commença à fonctionner de façon étrange. Les témoins voulurent s'approcher de la masse sombre qui semblait se trouver "à très basse altitude" ou "au sol", puis prirent peur et partirent.
("IL GIORNALE DEI MISTERI" n° 134, p 16)

Nous allons maintenant présenter des renseignements complémentaires concernant 2 cas d'entités de type 1 intéressants présentés dans notre précédent article. Essentiellement, il s'agira de "rassembler" simplement des informations.

Cas n° 60 : Gallio (Vicenza)
24 novembre 1978 vers 12 h 00

Les 2 entités se trouvaient à 1 m - 1,50 m de distance. D'après le témoin, elles mesuraient l'une 60 cm et l'autre 80 cm. Elles se tenaient à une hauteur de 30 à 40 cm au-dessus du sol. Les "êtres" étaient très minces et leur peau était jaunâtre. Sur les mains de la plus petite créature, l'on pouvait voir ses veines grosses comme un "crayon" ; sur son visage, il y en avait également, mais plus petites. Les êtres avaient une grosse tête en forme de poire, sans cheveux ni barbe ; ils avaient des oreilles pointues très fines et aussi longues que celles d'un âne. Leurs yeux étaient blancs ; ils avaient 3 cm de longueur et semblaient comme enfouis dans leur chair : ils n'avaient pas de paupières. Le nez était si long qu'il touchait presque la lèvre supérieure de la bouche, de couleur jaune pâle. Les dents étaient blanches et avaient 3 cm de longueur. Les combinaisons sombres étaient très ajustées ; elles couvraient les bras jusqu'aux poignets et les jambes jusqu'à quelques centimètres au-dessous des genoux. La tête et le reste du corps n'étaient pas couverts. Les mains et les pieds étaient très grands. Les mains mesuraient 25 cm de longueur, avec des ongles de 5 cm. Les pieds avaient 30 à 40 cm de longueur, ongles inclus. Les mains et les pieds comportaient 5 doigts. Seule la plus petite créature "répondit" par de très étranges "groggnements", quand le témoin demanda des informations sur leur provenance ; l'être se déplaça par bonds très rapides, sans bouger ses pieds, en provoquant un léger bruit semblable à du vent.

L'autre entité, qui mesurait 80 cm, ne bougeait presque pas : elle essaya d'attraper la serpette par sa partie non tranchante, la prit ensuite plus bas, mais Mr d'Ambros tenait fermement son outil. La créature attrapa de nouveau la serpette, toujours par la partie non tranchante de la lame en utilisant ses deux mains. Elle agit avec une force exceptionnelle mais le malheureux témoin résista. La créature toucha la serpette et le témoin ressentit à ce moment-là une décharge électrique dans sa main et le long de son bras. Il est à noter que le témoin serrait fortement l'outil, qui était recouvert d'une gaine de cuir épaisse. Mr d'Ambros prit une grosse branche (et non un pieu) pour se défendre. A ce moment-là, l'être relâcha son étreinte, et avec l'autre créature, partit en courant très rapidement, sans déplacer à aucun moment leurs grands pieds.

L'homme retrouva son calme mais il éprouvait une très grande curiosité quant à cette étrange

expérience. Il décida donc de poursuivre les deux créatures ; il les perdit de vue mais quelques secondes plus tard il arriva dans une clairière : à 30 mètres de lui, se trouvait un objet de 4 mètres de long et 2 mètres de large, étrange, avec un dôme rouge. Il reposait sur quatre pieds gris d'1 mètre de hauteur. Le témoin aperçut la main de l'une des créatures, qui fermait une sorte de "trappe", de l'intérieur du dôme. Quelques secondes plus tard, l'objet décolla, transversalement, à très grande vitesse, en laissant échapper une grande flamme rouge qui éblouit le témoin. L'observation dura environ 4 minutes. Le lendemain, Mr d'Ambros et son gendre, Mr Luciano Muuari, retournèrent sur les lieux de l'observation : sur le site de l'atterrissement, se trouvait une trace presque circulaire, de 3,5 mètres de diamètres, où l'herbe était noire. Elle paraissait "huileuse", mais pas brûlée : Mr Muuari la toucha mais ses mains ne furent pas du tout salies. L'herbe était également complètement écrasée et "tournée" dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : selon Mr d'Ambros, dans cette zone précise, l'on pouvait voir les 4 pieds de l'objet inconnu.

D'un côté de la trace, se trouvait une autre zone de 2 mètres de long avec de l'herbe écrasée et ayant subi un mouvement de rotation (elle n'était pas noire). Deux traces en forme de "U", de 20 cm de long, 2 à 3 cm de large, 2 à 3 cm de profondeur, furent trouvées dans l'herbe noire : elles se situaient à environ 1,5 cm l'une de l'autre ; ces marques avaient probablement été provoquées par les pieds de l'objet. Les deux autres traces ne furent pas trouvées (selon Mr Muuari) à cause de la présence de pierres dans l'herbe. Dans la zone où l'engin avait décollé, des buissons avaient été complètement déracinés. Sur la lame de la serpette, une marque étrange (composée de lignes horizontales), de la grosseur d'un doigt, fut découverte : la partie tranchante de l'outil avait pris une teinte rouge foncée.

Le 24 novembre, dans la même zone que l'observation de Mr d'Ambros, il y eut d'autres observations.

(Enquête de Mr Antonio Chiumiento : "NOTIZIARIO UFO" Avril-Mai 1980).

Cas n° 82 : LICODIA EUBEA (Catania). 15 décembre 1978. 24 h 00

L'objet ressemblait à un cornet de glace : sur sa partie supérieure, se trouvait un dôme foncé, alors que dans la partie inférieure il y avait un cône de lumière brillante avec un contour clair.

Les 2 entités étaient plus petites que le petit toit du camion, c'est-à-dire qu'elles mesuraient moins de 2,15 m. Elles approchèrent jusqu'à quelques dizaines de centimètres de la fenêtre du

camion. Quand elles se retournèrent pour partir, les raies de lumière émises par le casque de l'une des créatures éclairèrent l'autre créature : elle était d'aspect humain, portait une combinaison très ajustée jusqu'aux pieds. Les mains et les pieds étaient noirs : à travers la visière du casque noir, le témoin vit la figure de l'entité. Il s'agissait d'un homme jeune, sans barbe, sans moustaches, ni cheveux (du moins ils n'étaient pas visibles). Sur les côtés du casque se trouvaient également de nombreux fils.

Selon le témoin, lorsqu'il retourna sur les lieux de l'observation le 16 décembre, il aperçut les traces de pas de 2 "hommes" sur la terre près de la route : elles semblaient avoir été provoquées par des chaussures à gros clous. Elles étaient très grandes : "comme des chaussures de taille 54" selon Mr Cappizzello.

(Enquête de la section CUN de CATANIA : "NOTIZIARIO UFO" Avril-Mai 1980).

AUTRES COMMENTAIRES SUR CERTAINS CAS :

- Les cas n° 3 et n° 5 sont essentiellement des rumeurs rassemblées par un "fan" d'OVNIS ; rumeurs sur lesquelles planent certains doutes.

- De même le cas n° 11 ; où l'un des principaux témoins est justement l'ufologue mentionné ci-dessus, présente quelques invraisemblances. Aussi on envisage la possibilité d'une plaisanterie.

- Le cas n° 17 présente quelques points obscurs, outre la mauvaise qualité de l'enquête. Par exemple, le témoin a aperçu des traces qui n'ont pas été photographiées par l'enquêteur.

- Le cas n° 21 est extrêmement douteux : le témoin dit avoir observé beaucoup d'autres phénomènes (dont la plupart sont explicables) en 1978. Je lui ai adressé une lettre afin d'avoir des renseignements complémentaires et je n'ai eu aucune réponse.

- Mr PAOLO TOSELLI a enquêté personnellement sur le cas n° 28 : il pense qu'il pourrait s'agir de foudre en boule.

- Le cas n° 29 est uniquement basé sur différentes "rumeurs" et informations indirectes.

- Le cas n° 36 présente plusieurs points obscurs : il pourrait donc s'agir d'un canular ou, de toute façon, d'une histoire "partiellement" inventée. Le témoin a refusé de parler avec les enquêteurs mais, dans sa boutique, se trouvent de grandes affiches représentant des entités. Les traces ont été identifiées comme étant les restes d'un feu de bois mais elles ne sont pas liées à l'observation

présumée du témoin car elles sont éloignées du lieu exact de l'observation. Les traces "réelles" ne sont pas importantes : elles proviennent probablement de la foudre.

- Il est possible que le cas n° 39 ait été produit par un avion (expérimental).

- Le cas n° 35a est probablement un phénomène astronomique.

- On a quelques doutes concernant l'authenticité des cas n° 44 et 85.

- Le cas n° 54 a probablement été causé par un avion.

- Le cas n° 57, très probablement, a une explication psychologique.

- On a quelques doutes sur le cas n° 60 qui pourrait avoir une origine psychologique.

Par exemple, des traces ont été aperçues uniquement par le beau-frère du témoin (et une seule a été photographiée).

- Le cas n° 69 est extrêmement complexe. Le témoin a eu beaucoup d'autres expériences également, récemment : il semble que sa vie ait changé et qu'il ait maintenant de nombreux problèmes. Son témoignage est pratiquement réduit à néant par la très mauvaise organisation des toutes premières enquêtes. De nouvelles études ont montré un autre aspect concernant ce cas, qui pourrait expliquer la plupart des observations de Zanfretta. Des traces associées aux événements des 6 et 27 décembre ont été identifiées positivement. Il est à noter que la créature observée est pratiquement la même que celle d'un film de science-fiction de 1954 : "La créature du Lac Noir".

- Le cas n° 72 présente des doutes quant à son authenticité : il pourrait s'agir d'un canular.

- Le cas n° 76 ne peut pas être considéré comme un phénomène de type 1 : en fait, il est basé uniquement sur des "rumeurs" non vérifiées.

- Le cas n° 78 s'explique probablement par l'observation d'un coucher de soleil.

- Le cas n° 80 est certainement un canular.

- Les cas n° 85/86/87 ne sont qu'une seule et même observation.

- Le phénomène aperçu dans le cas n° 90 était Vénus.

- Les cas n° 91 et 92 se rapportent au même événement.

- Les traces du cas n° 97 sont probablement explicables. Les "empreintes de pas" sont certainement des traces de flaques d'eau.

- Le cas n° 100 pourrait s'expliquer par des images hypnotiques.

- Le cas n° 103 présente quelques doutes quant à son authenticité : par exemple, les photos du plafond du bar endommagé ne montrent rien d'anormal.

- Le cas n° 105 a été produit par un feu sur une colline dominant la ville.

- Le cas n° 108 n'a probablement pas eu lieu en 1978.

- Le cas n° 112 semble présenter quelques invraisemblances : à noter que les traces ont été vues seulement par le témoin.

- Le cas n° 115 peut avoir une explication psychologique.

Maintenant, pour résumer tous les phénomènes de Type 1 présentés dans le catalogue, nous allons présenter une brève liste ; elle contient certaines informations :

DATE - LIEU - COMMENTAIRES SUR LE CAS

Ces commentaires sont une indications sommaire concernant la qualité et la possibilité d'explication du phénomène rapporté et que nous avons étudié.

Nous indiquerons particulièrement :

a) **IDEN.** Cas pour lesquels les traces ont été expliquées.

b) **POSS.** Cas pour lesquels les traces présentent des possibilités d'identification positive.

c) **PROB.** Cas pour lesquels les traces sont probablement explicables.

d) **INS.** Cas pour lesquels les informations sont insuffisantes pour envisager une étude du phénomène rapporté.

e) **FALS.** Cas dont les traces se révèlent fausses (canulars).

f) **N.A.F.** Cas qui, à cause de différentes raisons (enquête menée longtemps après l'observation ; traces vues uniquement par le témoin ; mauvaise qualité de la source d'information telle que article de journal ou mauvaise enquête ou témoignage direct), se révèlent inutilisables pour un traitement de ces informations de façon minutieuse.



Appel aux délégués et enquêteurs

Michel FIGUET recherche ces articles de presse nécessaires pour sa compilation des cas de "rencontres rapprochées" en France.

CE1	17081975 Ecranville	76110 C2	Havre Libre du 13/8/1975
CE1	26091975 Le Pontcharraud et Crocq	23260 D4	Populaire du Centre du 2/10
CEO	06061975 Gaillon	27600 B5	Paris Normandie du 8/6
CE1	11061976 N43 entre Aire et Arques	62	L'Indépendance du 1 ^{er} /6/1976
CEO-2	14061976 Rehaincourt	88330 B5	La liberté de l'est du 20/6/1976
CEO	18071976 Folshviller	57730 C4	Républicain Lorrain du 23/7
CEO	05111976 La rivière de Corps	10300 C3	Est Eclair du 6/11/1976
CEO	11111976 entre Buncey et Pommard	21400 B2	Les Dépêches du 13/11/1976
CEO	13111976 La Baule	44500 C2	Ouest France du 16 et 17/11/1976
CEO	29111976 Nogent le Rotrou	28400 A5	Echo Républicain du 3/12/1976
CEO	22051977 Faugerolles	47400 B4	Sud-Ouest du 1/6/1977
CE2	26071977 lac de Ribou Cholet	49300 E2	Ouest France du 3/8/1977
CEO	11081977 bac de Rhinau Gerstheim	67150 C5	Dernières nouvelles d'alsace du 13/8/1977
CEO	29101977 Etouy	60600 C4	Le Progrès du 24/6/1977
CEO	13061977 Meussia	39260 C5	Le Parisien Libéré du 18/11/1977
CEO-2	16111977 Beauval Meaux	77100 B2	et La Marne du 17/11
CEO-2	19111977 Montmorillon	86500 D5	Centre Presse du 21/11/1977
CEO	19021978 Arinthod	39240 B6	presse du 27/12/1977
CEO	14021077 Mulhouse Bourtzwiller	68100 C5	L'Alsace du 15/2/1978
CEO	031978 La Foye Monjault	79360 B6	Nouvelle République du 20/3/78
CE1	10031978 La Chapelle Taillefert	23000 B2	l'Echo du centre du 11/3/78
CE2	08031978 Bennecourt		Démocrate Vernonnais du 17/3/1978
CEO-2	25031978 Saint-Armel	35230 D5	Ouest France du 28/3/1978
CE2	03051978 Le Buzit	29	Télégramme du 5/5/1978
CEO-2	19061978 Gujan Mestras	33470 B6	Journal Sud-Ouest du 20/6/1978
CEO-2	26081978 Teloché	72660 C4	Maine Libre du 9/9/1978
CEO	17091978 la Fontaine Sainte Anne	21	Bien Public du 19/9/1978
CEO-2	15011979 La Feuillée	29218 C5	Ouest France du 17/1/1978
CEO	19011979 Roy Boissy	60690 A2	Le Courrier Picard du 22/1/79
CE1	28011979 Poullan-sur-Mer	29100 D3	Télégramme de Brest et de l'Ouest du 30/1/1979
CEO-2	18021979 Entraygues-sur-Truyère	12140 C2	Centre Presse du 6/3/1979
CEO-2	06031979 Aix-en-Provence	13100 C5	Presse de la Manche du 8/3/79
CEO-2	25031979 Audincourt	25400 F2	Presse du 27/3/1979
CE2	16041979 Bédarrides	84370 C2	Dauphiné-Libéré du 25/4/1979
CEO-2	16031979 Saint-Pierre de Maillé	86260 D4	Nouvelle République du Centre-Ouest du 17/4/1979
CEP	27041979 Saint-Jacques de Néhou	50390 B3	La Presse de la Manche du 29 et 30/4/1979
CEO	15051979 Châteaubeuf des Prés	21320 C5	Est Républicain du 24/5/1979
CEO	17051979 entre Guise et Marle (LN)	02	L'Aisne Nouvelle du 22/5/1979
CEO-2	27051979 entre Quincey et Argilly	21700 D6	Bien Public du 6/6/1979
CEO	24081979 Villeneuve-sur-Lot	47300 C4	Sud-Ouest du 29/8/1979
CEO	01011980 Sepmes	37800 C4	Courrier de l'Ouest du 5/1/8
CEO	27111979 Le Fousseret	31430 B7	Dépêche du Midi du 1/12/1979
CEO	08121979 Varois	21790 D4	Tribune Le Progrès du 14/12/1979
CE2	09121979 Fays près de Bruyères	88600 C6	Est-Républicain du 11/12/1979

CEO	02121979 Alès	30100 C3	Midi-Libre du 4/12/1979
CEO ?	25121979 Saint-Cyr ?	87310 B5	La Montagne du 31/12/1979
CEO ?	27121979 Gramat	46500 C4	Dépêche du Midi du 29/12/1979
CEO	23011980 La Chapelle Basse Mer	44450 D6	Le Courrier de l'Ouest du 23/1/1980
CEO	03031980 Favalello Corte	20250	Presse de la Manche du 5/3/1980
CEO-2	07031980 Saint-Porchaire	17250	la Montagne du 10/3/1980
CEO	10031980 Nogent le Rotrou	28400 A5	La République du Centre du 12/3/1980
CE1	fin 081980 Saint-Jacques de Néhou	50390 B3	Presse de La Manche du début 10/1980
CE1	10091980 Courlay	79380 B3	La Nouvelle République du Centre-Ouest du 20/9/1980
CEO-1 ?	18/19081980 Lezay	79120 D6	La Nouvelle République du Centre-Ouest du 20/8/1980

Les articles de presse sur le cas de Trans-en-Provence du 8/1/1981 (Nice-Matin Var Matin République et autres).

Michel FIGUET recherche aussi tous renseignements sur les rencontres rapprochées suivantes. Les lieux cités sont ceux des brigades ou compagnie de gendarmerie nationale qui ont effectué l'enquête officielle. Le site de ces "RR" se trouve parfois dans le canton de ces villes :

CE1	Albens	73410 A3	(St-Girod)
CE2	20011974 Maubeuge	56600	
CE2	14041974 Plaisance	12710	(Gasax)
CE1	111974 Marle	02250 D3	
CE2	101974 Le Bousquet d'Orb	34	
CE2	101975 Rue	80120 A2	
CE2	081974 Juillac	19350 C2	
CE2	101975 Souseyrac	46190 B5	
CE2	031976 Saint-Haon le Châtel	42370 B2	
CE1	041976 La Réole	33190 F7	
CE1	051976 Dannemarie	68210 B6	(Lucelle)
CE1	061976 Melun Villa Roc	77000 A4	
CE1	081976 Aigues Morte	30220 D7	
CE1	021977 Beaumont Hague	50440 B1	
CE1	051977 Epinal	88000 C5	
CE2	071977 Saint-Pierre le Moutier	58240 E2	
CE1	121977 Claye Souilly	77410 B2	
CE2	24121977 Saint-Hippolyte du Fort	30170 B4	
CE1	021978 Hédé	35630 C3	
CE1	041978 Beaux-de-Provence	13520 B2	
CE2	081978 Lesparre Medoc	33340 C3	
CE2	17041979 Courthézon	84350 C2	
CE1	051979 Thouars	79100 D2	
CEO	091977 Lyons la Forêt	27480 A6	
CEO-2	26011981 à 16 h 30 quelque part en France (lieu gardé confidentiel par le GEPAN - NT 11 enquête 81/02		
CE2	21101982 à 12 h 30 quelque part en France (lieu gardé confidentiel par le GEPAN - NT 17 enquête 82/06 et non 86/06		

Nous invitons les délégués et enquêteurs à effectuer ces enquêtes concernant des cas de rencontres rapprochées (atterrissement ou quasi-atterrissement avec parfois évidences physiques) si celles-ci ne sont pas déjà faites.

Ecrire à LDLN 30250 SOMMIERES, qui transmettra.



par Gilles Smiena

"OVNien Ardennes - 10 ans d'enquête sur les soucoupes volantes" de Jean Michel LIGERON - 200 pages - édition locale à Mézières Charleville - chez l'auteur.

Jean-Michel LIGERON

O.V.N.O. en Ardennes

EXCLUSIF!!

"10 ans d'enquête sur les Soucoupes Volantes"

Voici enfin ce que l'on peut appeler un véritable ouvrage d'ufologie, un livre que l'on peut donner en exemple à tous sans crainte d'être démenti, aux lecteurs comme aux enquêteurs. Un livre qui s'apparente sur le plan de la rigueur et du sérieux à celui de Michel Figuet, lequel reste un modèle du genre (1). Désormais, ils seront deux à pouvoir servir de modèles à tous ceux qui désirent faire du travail utile, celui de Figuet sur un plan national et celui de Ligeron sur un plan régional, ce qui prouve

que l'on peut faire de l'excellent travail à tous les échelons.

200 pages, c'est même peu pour condenser le bilan de 10 ans d'enquêtes rigoureuses, autant dire que c'est du précis et qu'il n'y a pas de place pour la futilité et les états d'âme... Chacun des 41 cas retenus par J.M. Ligeron pour ce bilan fait l'objet d'un condensé clair et concis, en quelques pages seulement avec souvent des croquis, des photos, des témoignages et des recouplements faits lors de contre-enquêtes dont certaines ont été effectuées 25 et même 28 ans après les faits que l'on cherche à expliquer. Si, après un quart de siècle, les témoins ne varient pas dans leurs déclarations il n'y a plus que des probabilités pour qu'ils aient bien été témoins de ce qu'ils affirment. Ajoutons-y des reproductions d'articles de presse qui viennent à l'occasion rappeler l'impact des faits à l'époque où ils ont eu lieu... tout cela est très bon.

Voilà, - disons le franchement et sans aucune flatterie pour son auteur que nous ne connaissons même pas personnellement - un travail exemplaire, sobre et sérieux d'un bout à l'autre, sans la moindre recherche de sensationnel ni de fioritures inutiles. Des faits, des témoignages, des recouplements... Bref, un livre comme on aimerait en trouver pour chacune de nos régions de France (et aussi d'ailleurs...). Il y a longtemps qu'on l'attendait sans trop oser y croire ; maintenant qu'il est là, on souhaite qu'il serve de modèle aux enquêteurs qui se sentiront du courage et un peu d'ambition ; il en existe certainement qui ont conscience du grand service qu'ils rendraient en s'y mettant... Qu'ils se rendent compte du fantastique travail de recouplement et de statistiques que l'on pourrait faire le jour où l'on possèderait l'équivalent de cet ouvrage pour chacune de nos provinces ou de nos départements (car le livre de J.M. Ligeron est limité au "département" des Ardennes !) Notre connaissance du phénomène ovni durant ces trente cinq dernières années ferait un bond prodigieux, peut-être décisif... qui sait ? Et il est grand temps de s'y mettre si l'on veut encore trouver en vie les témoins des observations les plus anciennes ; ils commencent à se faire rares.

Si l'auteur donne la priorité aux bilans de ses enquêtes avec 110 pages sur 200, il ne se limite pas à cela ; ses enquêtes sont suivies d'abord d'un excellent tableau récapitulatif des 108 cas d'observations qui sont connus dans le département de 1948 à 1980 ; chaque cas est brièvement mentionné avec sa date, l'heure, le lieu, le nombre de témoins, la direction suivie par le phénomène observé, avec même une rapide description des formes et couleurs... Que ne ferait-on pas avec un tel tableau étendu à l'ensemble de la France pour la même période ? On n'ose y croire... et pourtant il suffirait d'une cinquantaine de gars bien décidés à

y consacrer quelques années ! Est-ce donc introuvable ? Le fait de se regrouper donnerait-il l'élan et le courage nécessaire ? Qu'on le dise... Nous sommes prêt à soutenir toutes les initiatives dans ce domaine.

Ce tableau n'est d'ailleurs pas le seul ; d'autres études tout aussi précises l'accompagnent et analysent successivement les diverses caractéristiques observées, par exemple : les formes, les couleurs, la luminosité, les "accessoires visibles ("antennes"...), la vitesse estimée, les courbes des trajectoires... sans oublier, comme il se doit une étude des effets physiques et psychologiques observés chez les témoins. Joignez à tout cela des cartes bien faites pour localiser du premier coup d'œil les diverses observations sur le territoire du département... nous avons une idée du remarquable travail exécuté par un enquêteur qui aime son métier d'enquêteur et qui y croit. Nous ne pouvons pas croire qu'il reste le seul de son espèce. Et que l'on pense une fois de plus à la fantastique moisson de renseignements que donnerait un tel travail étendu à l'ensemble de la France.

Ce n'est pas encore tout. J.M. Ligeron qui a le sens du contact humain (et il faut l'avoir pour faire un tel travail) a noué de nombreuses relations en dix ans d'enquêtes, relations d'amitiés en particulier avec d'autres ufologues de diverses tendances, ce qui est tout à son honneur. Il termine donc son livre en leur donnant la parole dans un chapitre (lui aussi trop court) qu'il intitule "spécial point de vue". Encore un exemple à suivre.

Comme on peut s'en douter un tel ouvrage n'est pas destiné aux petits minets qui cherchent uniquement à se rassasier de littérature ufologique à frissons ou à mystères "cousu-main". Non, le "Hou, hou, OVNI, fais moi peur" que certains rigolos entendent raisonner dans les grottes ou les vieux châteaux n'est pas son genre. Il y a pour cela des éditeurs très spécialisés qui ne s'en privent pas, inconscients qu'ils sont du mal qu'ils font à la véritable ufologie. L'auteur est de ceux qui appellent un chat : un chat, une soucoupe volante : une soucoupe volante, même si cela résonne un peu vieux jeu aux oreilles de certains et de rationalistes membres de l'union : êtres de mauvaise foi, mal-faisant pour l'ufologie : ce sont même les seuls qui ne trouvent pas grâce à ses yeux et il leur dit leur fait dès les premières pages de son ouvrage ; sans doute par ce qu'il ne les a que trop rencontrés sur son chemin au cours de ses dix années d'investigation sur le terrain des Ardennes.

Il ne faudrait surtout pas déduire de tout cela que cet ouvrage soit monotone et que tout se limite à des visions de boules lumineuses ou de disques variés sous prétexte que le sensationnel en est exclu... il y a eu dans ce petit coin des Arden-

nes des phénomènes remarquables, complexes et également des humanoïdes ; mais oui, plusieurs fois et même une apparition d'une cinquantaine de "petits bonshommes verts" dans les phares d'une automobile... apparition qui semble, ici, d'autant plus crédible que l'ensemble des témoignages est passé au peigne fin d'une critique qui ne s'en laisse pas conter. Volonté de ne pas faire du sensationnel n'exclut pas des témoignages troublants.

Terminons cette analyse - pour une fois élogieuse sans aucune restriction - par un double regret : c'est d'abord que diverses circonstances en chaîne aient fait que nous ayons dû attendre si longtemps pour en parler ; il méritait qu'on en parle deux ans plus tôt ! C'est ensuite que l'auteur par un excès de modestie, ait cru devoir faire éditer son excellent ouvrage sur le plan local qu'il connaît bien sans faire appel, comme il l'écrit, "au circuit classique des grands éditeurs nationaux" car son livre mérite cent fois plus que d'autres une diffusion sur le plan national ; nous espérons que les lecteurs de LDLN seront nombreux à le comprendre et à lui acheter son livre pour le lire et le faire connaître autour d'eux. Il faut absolument qu'il devienne un classique de notre recherche ufologique ; il a sa place indiquée dans toute bibliothèque qui se respecte, ufologiquement parlant.

Note 1

Michel Figuet : OVNI : le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France - édition Alain Lefevre : collection connaissance de l'étranger - 2^e tr 1979 - 755 pages.

Note 2

Ajoutons que M. Ligeron qui est bien connu dans les Ardennes par ses conférences et ses passages sur les ondes de la station régionale est déjà l'auteur d'un premier livre qui malheureusement n'a eu lui aussi qu'une diffusion locale : "Ces ovnis qui nous observent" paru en 1978.

Note 3

Il convient de commander directement "OVNI en Ardennes" à M. Ligeron - 3 rue de Grenet - 08000 AIGLEMONT. Joindre 60 francs pour le livre et son envoi.



Courrier



• A propos de l'observation du 12 juillet 83 :

Quelques mots également sur l'article "l'ovni du 12 juillet un missile" dans ce même n° de LDLN. Je me souviens de m'être posé les mêmes réflexions après avoir assisté pendant plus d'un quart d'heure aux évolutions d'un espèce de cône arrivant du Sud-Est et remontant au N.O. évoluant au gré des vallons du massif de l'Etoile, pour finalement disparaître dans un énorme flash. Moins de 2 heures après au cours des informations de 20 h à la télé on nous a donné la solution : c'était un missile lancé d'une base des landes (je crois) et qui venait d'explorer au-dessus de la région d'Aix en Provence. Évidemment cette version je ne l'ai pas trop digérée. D'abord sa trajectoire, sa faible altitude et ses "promenades" dans les vallons et ensuite le fait que le cas n'était pas le seul à cette époque là dans la région, et chaque fois le flash final. Depuis j'ai réussi à retrouver quelqu'un ayant photographié le flash, alors comment croire que c'est un missile. Serait-on assez inconscient pour faire circuler des choses pareilles sur une région peuplée comme l'est la région marseillaise.

Georges Henri (Bouches du Rhône)

• Des lecteurs satisfaits

C'est toujours avec la même impatience et beaucoup d'intérêt que j'attends et prends connaissance des articles de votre revue. En quelques heures je me "gave" de son contenu ; puis faisant durer le plaisir je relis en long en large et en travers tous les petits détails : comme l'orange de Noël des temps passés dont on savourait le fruit tranche par tranche. Mais après ma lecture je reste sur ma faim ne pouvant communiquer mes réflexions sur la saveur du fruit, seul me reste l'espoir que vous organiserez, un jour, une réunion de vos lecteurs, pour satisfaire ce besoin d'échange.

Pierre Wolff (Giens - Loiret)

Je vous félicite pour l'objectivité de votre revue, ses articles et les explications très positives qui en sont données. Je pense que "tout cela" devrait intéresser au plus haut point beaucoup de scientifiques. Enfin il y a un premier pas puisque le GEPAN vient de reconnaître les traces de Trans - d'engin inconnu. D'ailleurs pour ma part certaines personnes mises en confiance par mon opinion à ce sujet n'ont révélé avoir aperçu certains phénomènes absolument inexplicables (et il y en a plus que ce que l'on pense). Naturellement je parle de personnes dignes de foi, saines d'esprit et sachant bien que ce qu'elles ont vu ne peut être attribué à rien de terrestre. Mais naturellement vu le climat de secret et d'ironie que l'on crée autour du phénomène OVNI, ces personnes là ne veulent pas parler par crainte de moquerie. On se demande jusqu'à

quand cela va durer. Il faudrait créer des groupes dans chaque ville ou village pour "créer" un climat de confiance. Et surtout et par dessus tout les gouvernements sont responsables - tous les gouvernements - et les scientifiques, certains scientifiques.

Mme Lebon (Les Lecques - Var)

J'apprécie grandement le travail de toute l'équipe et avec la situation qui se dégrade un peu plus chaque jour, j'imagine les difficultés que vous devez surmonter pour perpétuer votre action. Il est important à mon avis, que la recherche objective, telle que vous la concevez continue ; trop de gens jugent encore inutiles les efforts déployés pour essayer de comprendre ces phénomènes que faute de pouvoir expliquer, ils nient...

L. Sordi (Vaucluse)

CARTE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE DES LIEUX D'OBSERVATIONS DU PHÉNOMÈNE OVNI AU COURS DE L'ANNÉE 1954 (réalisée par F. Lagarde).

Prix Franco 8 F. (en vente au siège de la revue, comme pour les abonnements. Règlement en timbres accepté).

Terminée fin Novembre 1976, à l'aide des informations reçues les plus récentes, cette carte a été établie en remerciement et en hommage à tous ceux qui ont œuvré pour la recherche : post-enquêtes, prospection des archives de presse locales... etc... pour les autres aussi afin de les encourager, là où ils sont à suivre cet exemple.

LA PÉRIODE DES VACANCES ESTIVALES EST IDÉALE POUR FAIRE CONNAÎTRE NOTRE REVUE AUTOUR DE VOUS ! MERCI D'Y PENSER.

LE MUR DU SILENCE

par J.P. Petit

(Editions Belin, 8 rue Férou 75006 PARIS)

Cet ouvrage traite des travaux de l'auteur sur la MHD.

LA POLEMIQUE, STERILE, NE CONDUIT A RIEN DE POSITIF.
L'ARGUMENTATION, BIEN ETAYEE, EST CONSTRUCTIVE.
Nous demandons aux auteurs d'articles d'en tenir compte.

Des délégués régionaux pour une action efficace

Nous continuons la publication de cette liste, afin de rendre service à tous ceux qui désirent œuvrer efficacement, et dans un esprit de coordination.

Autour du délégué, diverses activités peuvent être envisagées, selon le temps disponible et le tempérament de chacun : la principale est l'enquête, mais d'autres ne sont pas à écarter, par exemple la recherche dans les archives de presse, les contacts avec les médias (presse, radio, TV), les groupes d'études, la propagande, les réunions-débats, expositions, etc.

EURE ET LOIR : poste à pourvoir

FINISTÈRE : poste à pourvoir

GARD : poste à pourvoir

HAUTE-GARONNE : Mme D. LACANAL,
PECHABOU - 31320 CASTANET - TOLOSAN.
Tél (61) 27.71.10

GERS : Mme Ch. GUEUDELLOT, 133 rue Léo
Bouyssou - 40000 MONT-DE-MARSAN.
Tél (58) 75.59.19

GIRONDE : poste à pourvoir

HERAULT : M. DUPI, 3 rue de la Méditerranée -
34000 MONTPELLIER.

ILLE-ET-VILAINE : poste à pourvoir

INDRE : M. Michel BOURRON, 13 allée Allain
cidex A076 - 18000 BOURGES
Tél (48) 65.67.62

INDRE-ET-LOIRE : M. Jean SIBENALER, 56 rue
des Roses - 49240 AVRILLE.

ISERE : M. Jean BATTISTON, 44 avenue Alsace-
Lorraine - 38110 LA TOUR DU PIN

JURA : poste à pourvoir

LANDES : Mme Ch. GUEUDELLOT (voir adresse
dans département du Gers, ci-dessus)

LOIR-ET-CHER : M. Pierre APPAIRE, 41 Grande
rue -41150 ONZAIN.

(à suivre)

N.B. en ce qui concerne les postes à pourvoir
l'enquête étant l'activité principale des Délégués, il
convient autant que possible que les responsables
éventuels soient rompus aux enquêtes, et possè-
dent l'expérience de la chose.

**SUR LA ROUTE DES VACANCES
N'OUBLIEZ PAS VOTRE
MACARON L.D.L.N.**

(avec une couleur qui tient et un
support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron : 5 F
pour 3 macarons : 13 F
pour 5 macarons : 20 F

**(S'adresser au siège de la Revue,
comme pour les abonnements).**

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux. St-Etienne Dépôt légal 2^e trimestre 1984

